

## **Evolution de la population sannatoise du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle au milieu du 20<sup>ème</sup>.**

### **INTRODUCTION :**

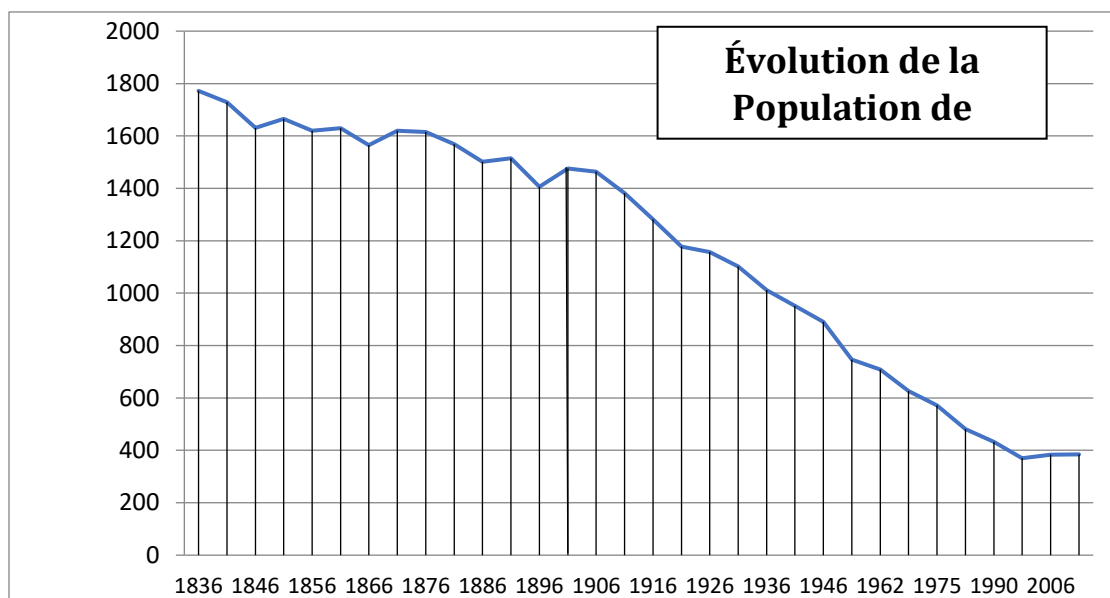
Cette étude sur la population et la société sannatoise, du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, fait suite à l'article « *Population et société sannatoises vers 1870* », publié dans notre premier livre paru en 2015. Alors que le précédent travail avait été réalisé sur la base des recensements de 1866 et de 1872, celui-ci l'a été à partir du dépouillement minutieux des actes d'état-civil de 1851 à 1950. Près de 5500 actes (2199 pour les naissances, 923 pour les mariages, 2336 pour les décès) ont ainsi été analysés et transcrits en tableaux synthétiques. Ils seront ultérieurement mis en ligne sur notre site internet, afin de permettre à chaque descendant de Sannatois de construire une partie de son arbre généalogique plus facilement. (Jusqu'à la date que la loi autorise, 75 ans avant la date de communication. En 2017 cela donne 1942). A raison d'une douzaine de cellules par ligne, ce sont environ 65.000 cellules qu'il a fallu remplir. En outre, ont été analysées les fiches matricules des jeunes Sannatois, établies par l'armée à leurs 20 ans, consultables sur le site des Archives départementales de la Creuse. Sur les 782 conscrits recensés entre 1872 et 1921 qu'il était possible de trouver (jeunes garçons nés à Sannat 20 ans plus tôt), 489 l'ont été, générant 3500 nouvelles cellules renseignées. Huit membres de SHP (outre moi-même) ont participé à ce travail qui s'est étalé sur plusieurs mois. Je tiens ici à leur exprimer ma gratitude et chaleureusement les remercier. Ils ont été cités dans l'en-tête de l'article. L'analyse des tableaux ainsi confectionnés m'a permis de faire quelques constatations dont certaines m'ont (très favorablement) surpris. Pour rendre la lecture plus attrayante et plus compréhensible, la présentation est faite sous forme de schémas et de tableaux commentés.

La première constatation que l'on peut faire, et celle-là n'est guère agréable, mais elle ne constitue pas une surprise, c'est le déclin démographique.

# 1- Le déclin démographique aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles

## a) La diminution de la population

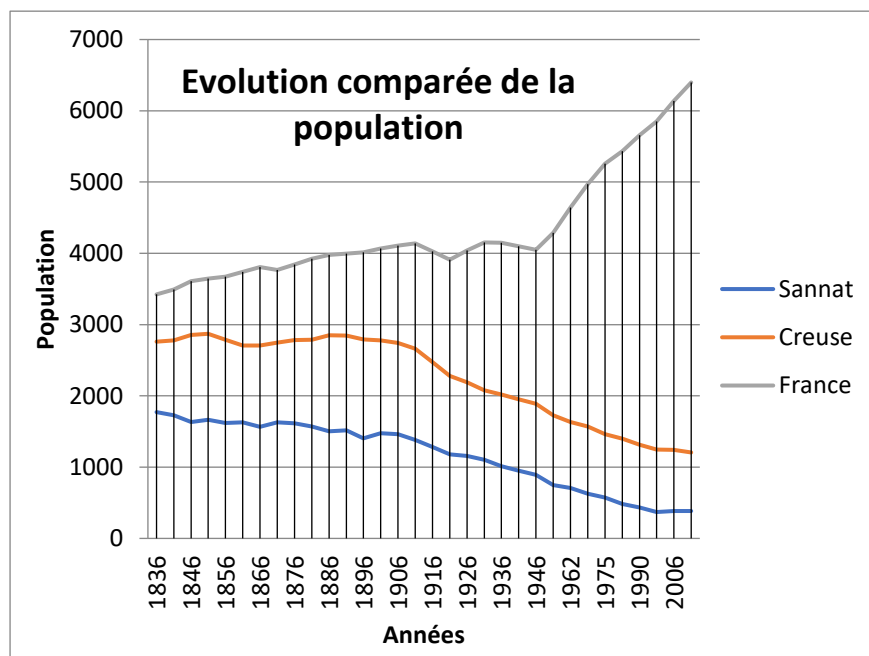
<b>Année</b>	<i>Nombre d'habitants</i>	<b>Année</b>	<i>Nombre d'habitants</i>	<b>Année</b>	<i>Nombre d'habitants</i>	<b>Année</b>	<i>Nombre d'habitants</i>
<b>1836</b>	1772	<b>1876</b>	1615	<b>1916</b>	1282	<b>1962</b>	708
<b>1841</b>	1729	<b>1881</b>	1568	<b>1921</b>	1178	<b>1968</b>	627
<b>1846</b>	1631	<b>1886</b>	1501	<b>1926</b>	1157	<b>1975</b>	571
<b>1851</b>	1665	<b>1891</b>	1515	<b>1931</b>	1102	<b>1982</b>	481
<b>1856</b>	1620	<b>1896</b>	1406	<b>1936</b>	1012	<b>1990</b>	432
<b>1861</b>	1630	<b>1901</b>	1476	<b>1941</b>	951	<b>1999</b>	370
<b>1866</b>	1565	<b>1906</b>	1464	<b>1946</b>	890	<b>2006</b>	384
<b>1871</b>	1620	<b>1911</b>	1382	<b>1954</b>	746	<b>2014</b>	385



De 1836, année où est enregistré le maximum d'habitants, à 2014, la population sannatoise a été divisée par plus de 4. Sur la période qui est l'objet de notre étude, du milieu de 19<sup>ème</sup> siècle au milieu du 20<sup>ème</sup>, elle a été divisée par 2. La courbe permet de constater que cette diminution a été relativement lente au 19<sup>ème</sup> siècle et qu'elle est devenue très rapide au 20<sup>ème</sup>. L'accélération dans la chute s'est produite dès avant la guerre de 14-18, et elle ne s'est arrêtée que vers l'an 2000, mais à un niveau très bas. Ceci n'est évidemment

pas propre à Sannat et vaut pour presque toutes les communes de Creuse, et pour la plupart des communes rurales de France qui ne bénéficient pas de la proximité d'une ville, ou d'une activité économique particulière. (Notons que pendant longtemps la baisse s'est concentrée sur les villages et a épargné le Bourg. En 1936, dernière date où l'on a le détail de la répartition des habitants, la population du Bourg égale celle de 1866 (218 contre 219), alors que celle des villages a diminué de 41%).

Si l'on compare avec la Creuse (schéma ci-contre), on peut remarquer que cette chute est un peu plus précoce chez nous, mais les deux évolutions sont comparables. Par contre la différence est grande avec la France. Même si l'augmentation nationale est faible au 19<sup>ème</sup> siècle, elle existe cependant, et la



stagnation de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle est suivie d'une vigoureuse augmentation après la seconde guerre mondiale. L'exception française du 19<sup>ème</sup> siècle (comparée au reste de l'Europe), qui

faisait de notre pays le dernier de la classe en termes de croissance démographique s'est inversée, elle nous conduit aujourd'hui à être le premier !

Ajoutons que si nous avons choisi 1836 comme année de départ pour ces courbes, ce n'est pas seulement parce que c'est le moment où notre commune connaît son maximum d'habitants, c'est aussi parce que cette date marque la naissance du « Grand Sannat » issu de la fusion avec la commune de Fayolle sous la Révolution puis avec celle de Saint-Pardoux le Pauvre, en 1836.

*Les chiffres de population sont exprimés en unités pour Sannat, en centaines pour la Creuse, et en dizaines de milliers pour la France.*

La diminution de la population sannatoise, lente d'abord, puis rapide ensuite, s'explique par la conjonction de deux phénomènes, la baisse de la natalité et l'exode rural. Les couples ont eu moins d'enfants, et des adultes, seuls ou en famille, sont partis de plus en plus nombreux habiter ailleurs. Dans la plupart des régions de notre pays, les campagnes n'arrivaient plus à nourrir une population devenue trop nombreuse alors que l'industrie naissante, dans les villes ou les bassins miniers, réclamait une main d'œuvre abondante. Pour nous en Creuse, et particulièrement à Sannat, cette émigration définitive se greffa sur un terreau migratoire ancien, celui de la migration saisonnière des maçons de la Creuse qui existait depuis fort longtemps, sans doute depuis la fin du Moyen-âge, et avec certitude depuis le 17<sup>ème</sup> siècle. Au 19<sup>ème</sup> siècle, avec une ampleur jusqu'alors inconnue, se combinèrent émigrations temporaire et définitive, l'une débouchant naturellement sur l'autre. Dans quelle proportion et à quel moment ? Nous essayerons d'apporter quelques éléments de réponses.

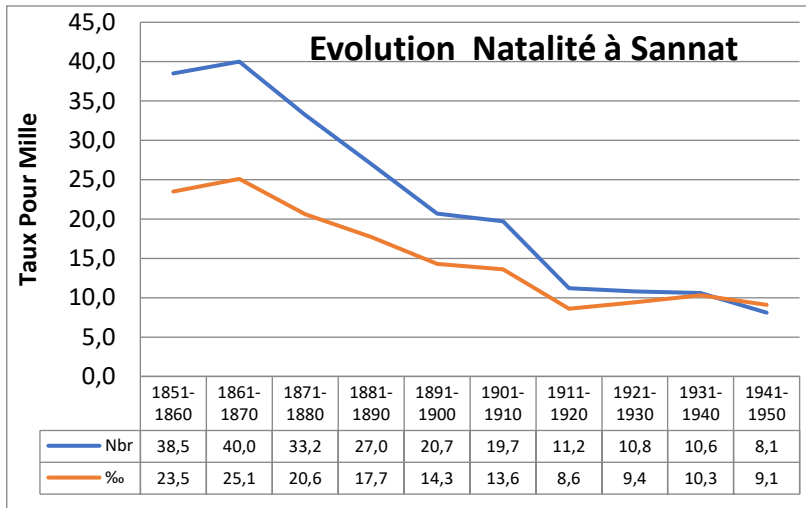


*Un baptême peu avant 1950*

## **b) La chute de la natalité**

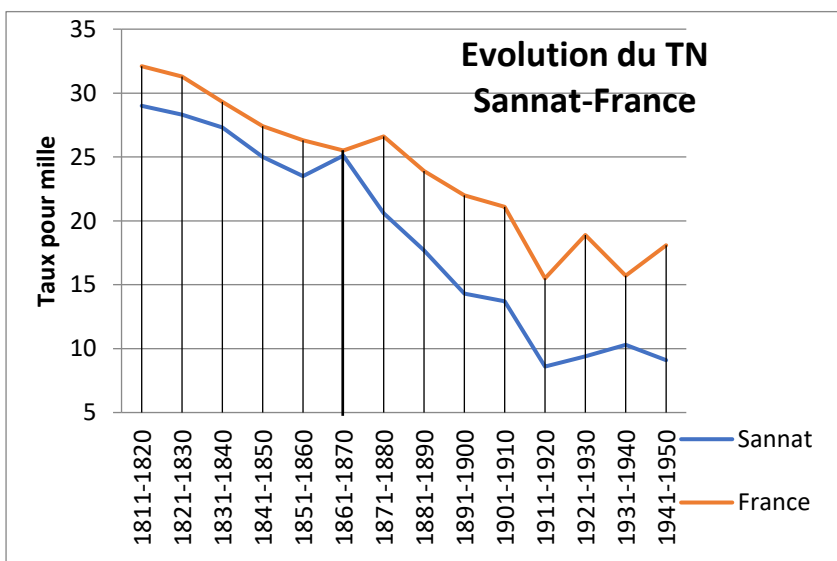
Les courbes ci-après permettent de comparer l'évolution de la natalité à Sannat et en France. Le premier tableau montre l'évolution de la natalité à Sannat entre 1851 et

1950. En bleu : le nombre moyen de naissances par année calculé par décennie. (*Exemple dans la décennie 1851-1860, il naissait en moyenne entre 38 et 39 enfants par an, statistiquement on écrit 38,5 !*). En rouge, même chose, mais en taux, c'est-à-dire le nombre d'enfants pour 1000 habitants. Cela permet de faire des comparaisons et d'affiner l'analyse. Le deuxième tableau compare l'évolution du taux de natalité (TN) à Sannat et en France.



Les courbes montrent la succession de 3 périodes : une première qui, remontant du passé, dure jusqu'à la fin du second empire (1870). Elle est caractérisée par une natalité élevée, certes légèrement inférieure

à la moyenne nationale. Elle est suivie par une période de forte baisse qui va durer une cinquantaine d'années, jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale. La natalité à Sannat est divisée par 4 en valeur absolue (nombre d'enfants) et par 3 en valeur relative (taux pour mille ‰).



C'est nettement plus qu'en France. Ensuite, dans une troisième période la natalité s'est stabilisée à un niveau très bas...qui s'est poursuivi au-delà de 1950, pour aboutir à cette consternante constatation que

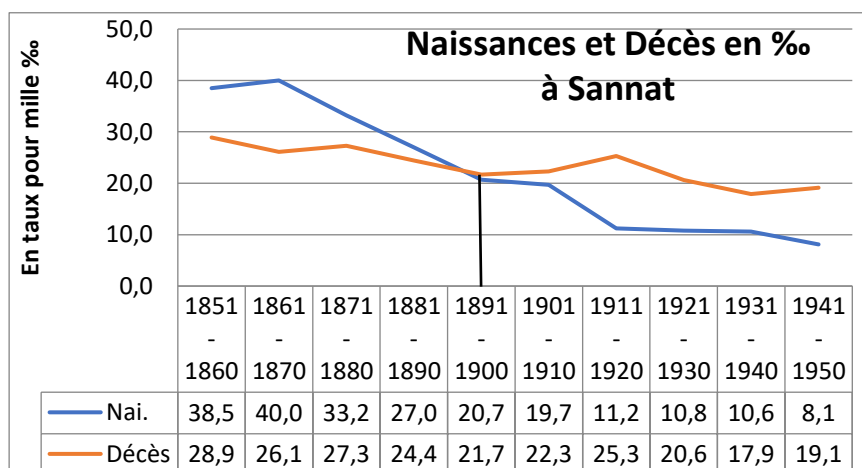
l'on a pu faire à la lecture du bulletin municipal paru en début d'année. En l'an 2016, sans doute pour la première fois, aucun enfant n'est né dans les familles sannatoises...alors que 17 décès de Sannatois, ou d'exilés ayant gardé des attaches, ont été enregistrés ! (7 si l'on s'en tient aux seuls résidents sannatois permanents). Mais cette stabilisation, propre à Sannat, et à la Creuse, ne vaut pas pour la France qui a connu, au lendemain de la seconde guerre mondiale, une vigoureuse reprise de la natalité connue sous le nom de *baby-boom*.

Que s'est-il donc passé ? Tout simplement nous sommes passés, ici comme ailleurs, d'un régime démographique ancien à un régime démographique moderne, mais à Sannat, et en Creuse en général, plus tôt et plus vite qu'ailleurs. La modernité, c'est à dire le développement économique, social et intellectuel s'est traduit, et se traduit encore sur toute la planète, par une baisse du nombre des naissances par couple. Cette baisse est principalement due à une libération des pesanteurs sociales, culturelles et religieuses, et accessoirement à la généralisation des pratiques contraceptives. Bien que cela puisse paraître logique, la pauvreté n'est en aucune façon une explication à la limitation des naissances. C'est même le contraire qui se produit. C'est plutôt l'amélioration du niveau de vie -et de culture- qui engendre cette limitation. On parle de « maturité démographique ». Force est de constater qu'à Sannat, on fut plutôt en avance ! Même si les conséquences n'ont pas toujours été positives. Ajoutons que si dans un premier temps cette « modernité » explique la moindre natalité, se conjugue par la suite un deuxième facteur, le vieillissement de la population.

Mais l'évolution de la natalité n'explique pas à elle seule la baisse de la population. Ce qui compte, c'est la différence entre le nombre de naissances en une année et le nombre de décès. Le résultat donne ce que l'on appelle le solde naturel (SN).

### c) Un solde naturel positif puis négatif :

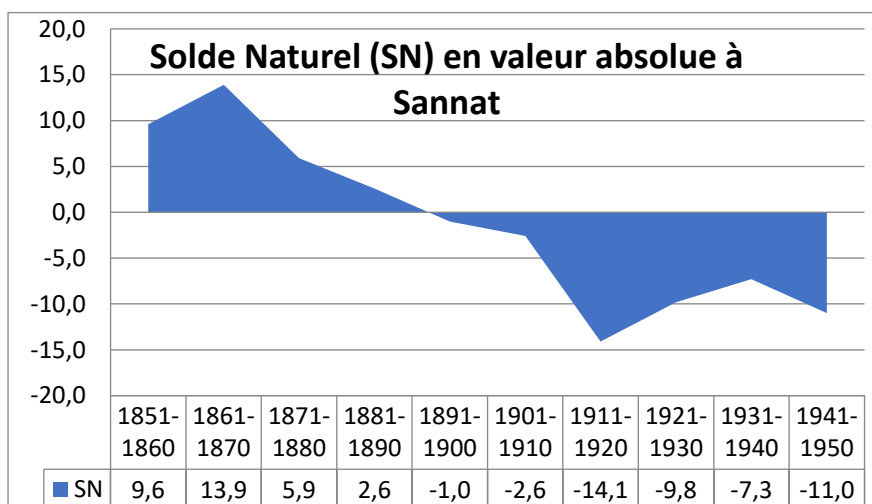
En faisant figurer sur un même schéma la courbe des naissances et celle des décès (en *taux pour mille ‰*), on distingue nettement 2 périodes : la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et la première moitié du 20<sup>ème</sup>. Jusqu'aux alentours de 1900 la natalité, bien qu'en forte baisse, reste supérieure à la mortalité, mais



mortalité, mais après 1900, sa chute se poursuivant, elle passe de plus en plus sous la courbe de la mortalité. Pourtant, elle a

baissé, la mortalité ! Fortement jusqu'en 1900, beaucoup moins ensuite, sous le double effet de la guerre de 14-18 et du vieillissement de la population. En effet une mortalité qui diminue et une natalité qui s'effondre, cela signifie moins de jeunes et plus de vieux, donc quelques années plus tard, moins de couples en âge d'avoir des enfants et plus de personnes âgées qui vont bientôt mourir. Conséquence : la natalité diminue encore plus et la mortalité ralentit sa baisse, malgré l'allongement de la durée de la vie, et le taux peut même parfois remonter.

Autre conséquence, à Sannat nous atteignons le sommet d'une originalité française, celle d'une quasi absence de ce que l'on appelle la transition démographique. La règle qui vaut pour tous les pays qui se sont développés au 19<sup>ème</sup> siècle, en Europe notamment, est que la mortalité a baissé la première, puis quelques dizaines d'années plus tard, ce fut le tour de la natalité. Pendant cette période dite de la « *transition démographique* » la population a beaucoup augmenté. En France, pour des raisons socioculturelles le décalage a été plus court qu'ailleurs, et la « grande nation » qui domina l'Europe de Louis XIV à Napoléon 1<sup>er</sup> vit fondre sa supériorité numérique et sa puissance. En France donc, cette transition démographique eut peu d'ampleur et à Sannat elle fut réduite à presque rien.



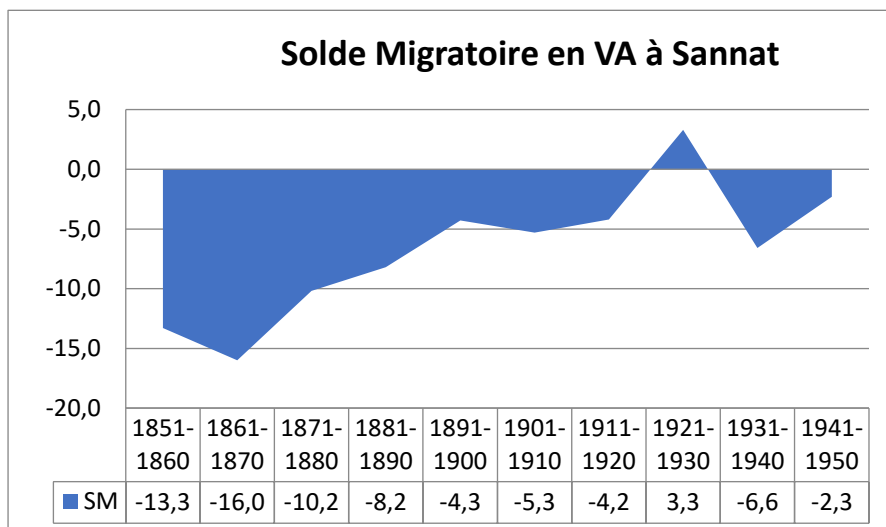
Sur le tableau ci-contre, cette différence entre les naissances et les décès, exprimée cette fois en *valeur absolue*, c'est à dire en chiffres réels,

ramenés en moyenne par décennies pour lisser la courbe, montre que si la population augmentait naturellement d'une dizaine d'habitants par an sous le Second Empire (1852-1870), on passa très vite à une valeur proche de 0 au début de la Troisième République, pour, au 20<sup>ème</sup> siècle, voir le nombre d'habitants diminuer théoriquement de près de 10 par an .



Et encore s'agit-il de chiffres théoriques ! Car, si l'on considère la baisse réelle de la population sannatoise par an dans cette période, on constate que cette diminution réelle est supérieure à cette diminution théorique provoquée par le solde naturel négatif. La population a même commencé à baisser quand le solde naturel était positif. Certes moins vite, mais elle baissait déjà avant 1900 ! Pourquoi ? Parce que la variation du nombre d'habitants dépend également d'un autre facteur, la différence entre les départs et les arrivées d'habitants, entre l'émigration et l'immigration. C'est ce que l'on appelle *le solde migratoire (SM)*. Il est impossible de connaître le solde migratoire d'une commune par des documents officiels. Les déménagements ne sont comptabilisés nulle part. Mais on peut statistiquement le calculer.

#### d) Une émigration définitive constante.



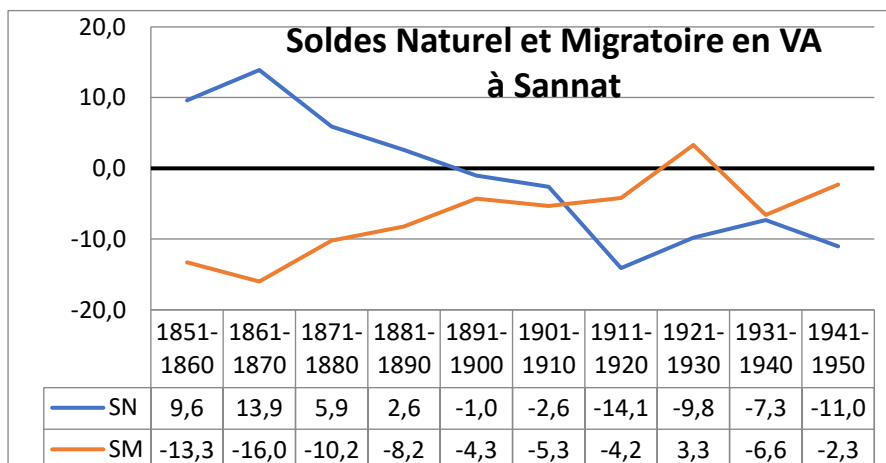
Il suffit de comparer l'évolution réelle de la population avec ce qu'elle aurait dû être en ne tenant compte que du solde naturel. Si le nombre réel d'habitants est

inférieur au nombre attendu, cela signifie qu'il y a eu plus de départs que d'arrivées, et donc que le solde migratoire a été négatif. Le calcul fait par décennie montre qu'à l'exception d'une décennie, celle qui suit la guerre de 14-18, le solde migratoire a été systématiquement négatif. Il a même été particulièrement négatif dans les années 1850-1890 qui sont les années d'apogée de la migration saisonnière (de l'ordre de 10 personnes par an). Et quand la migration saisonnière commença à perdre de l'importance, c'est-à-dire à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, l'exode définitif lui aussi déclina (de l'ordre de 4 à 5 personnes par an). Cela bat un peu en brèche l'opinion souvent émise que la migration au 19<sup>ème</sup> siècle aurait d'abord été temporaire (ou saisonnière) pendant la plus grande partie du siècle, puis définitive ensuite, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup>, notamment à cause des



chemins de fer qui permirent d’emmener toute la famille. En fait les deux migrations, temporaire et définitive, furent probablement parallèles. Mais bien sûr la saisonnière était énormément plus importante chaque année que la définitive. On peut penser que certains maçons migrants, au bout de quelques années, faisaient le choix de l’installation dans une terre d’accueil, pour un certain temps ou pour toujours, au gré de leur carrière professionnelle ou des rencontres féminines. D’autres moins chanceux professionnellement, ou plus attachés au pays, préféraient revenir au village natal, désireux souvent d’acquérir une terre qui leur permettrait de « s’établir » ou de « s’agrandir », c’est-à-dire de rester ce qu’ils n’avaient jamais cessé d’être, des paysans-maçons. Nous y reviendrons.

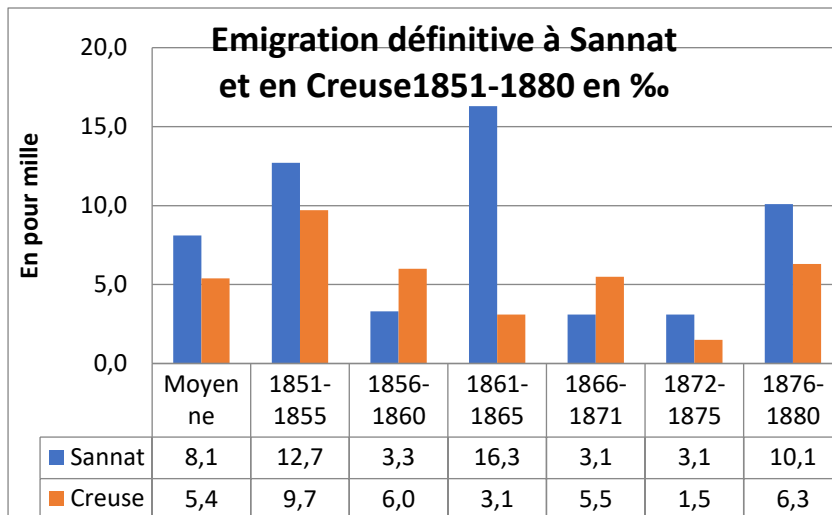
Au total, la combinaison des deux soldes, naturel et migratoire, explique l’évolution de la population. On distingue bien toujours nos deux périodes, avant et après 1900.



Durant la 1<sup>ère</sup> période le solde naturel est trop faiblement positif pour compenser un solde migratoire très négatif.

Conséquence la population diminue, mais à un rythme assez lent. Pendant la 2<sup>ème</sup> période : les 2 soldes sont négatifs, conséquence la population diminue fortement.

Une étude comparable a été faite sur la Creuse pour la période 1836-1880 par Alain Corbin dans un ouvrage qui fait autorité « *Archaisme et modernité en Limousin au 19<sup>ème</sup> siècle* ».



La mise en parallèle des résultats qui ressortent de notre étude, et de la sienne sur la période qui nous est commune, montrent une grande similitude, mais un ton au-dessus pour ce

qui nous concerne.

Elle confirme que l'émigration définitive était déjà importante dès le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle (et même dans une moindre mesure avant). Les chiffres sont exprimés en « pour mille ‰ » pour pouvoir effectuer la comparaison. Mais il faut bien voir que cela représente des nombres importants de Sannatois et de Creusois qui quittaient leur pays natal chaque année, sans plus y revenir. Ainsi sur la première période 1851-1855, chaque année, sont partis une vingtaine de Sannatois et 2750 Creusois. Si les chiffres sont relativement comparables, on peut toutefois noter qu'ils sont supérieurs à Sannat. Cela s'explique par la ruralité (l'exode au 19<sup>ème</sup> siècle est général dans les campagnes françaises, c'est le fameux « *exode rural* » dont nous avons déjà parlé), et non par le phénomène des « *maçons de la Creuse* » qui au contraire a longtemps freiné l'exode définitif. En effet la migration temporaire procurait un revenu de complément qui permettait à la famille de vivre, et même d'acheter quelques terres, ce qui maintint longtemps une petite paysannerie relativement nombreuse. Mais, originalité Creusoise et Sannatoise, cette émigration définitive s'est faite en majorité, non pour aller travailler en usine ou à la mine comme ailleurs, mais sur les chantiers du bâtiment et des travaux publics.

La seule distorsion importante concerne la période 1861-1865, qui voit exploser le nombre de migrants définitifs à Sannat. Faut-il y voir une conséquence du formidable appel de main d'œuvre que provoquèrent alors les grands travaux du baron Haussmann qui transformèrent Paris suivant la volonté de Napoléon III ? Les maçons de la Creuse n'ont-ils pas construit

alors, comme le chantait Jean Petit dit *Jan dau Boueix*, en partie justement sous le Second Empire...

*Voyez le Panthéon  
Voyez les Tuileries,  
Le Louvre et l'Odéon,  
Le Palais d'Industrie,  
De ces beaux monuments  
La France est orgueilleuse,  
On doit ces agréments*

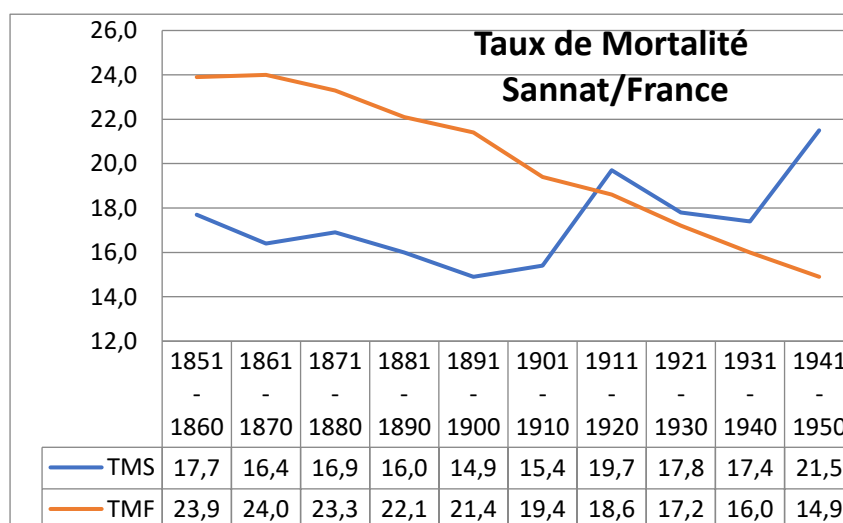
*Aux maçons de la Creuse*

Si, pour ce qui concerne le déclin démographique et la baisse de la natalité, Sannat ne se différencie pas fondamentalement des campagnes françaises, il en va différemment dans d'autres domaines. C'est notamment le cas dans celui de la mortalité.

## 2- Une singularité sannatoise (et creusoise) : Le recul important de la mortalité

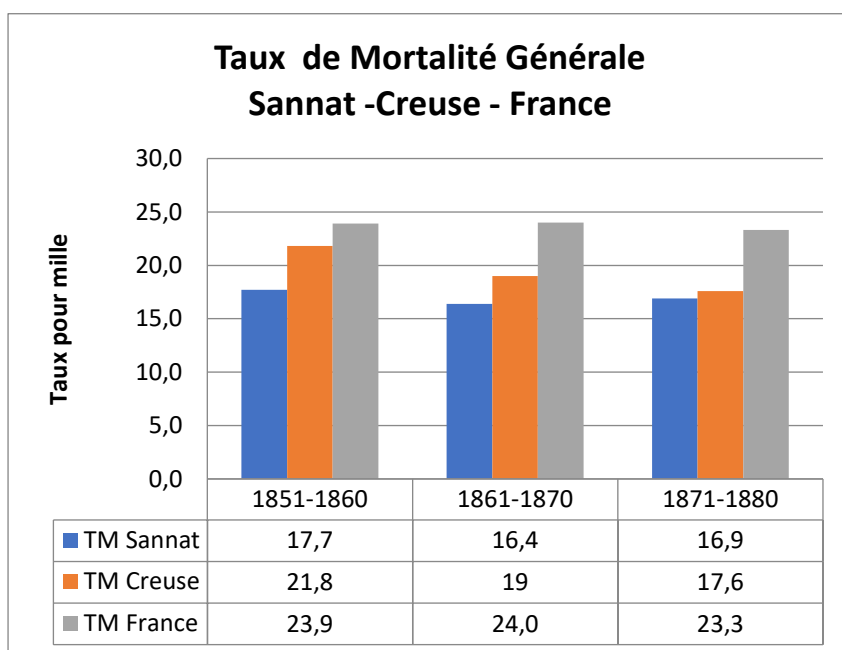
### Mortalité générale

**TMS** Taux de mortalité à Sannat (trait bleu) **TMF** Taux de mortalité en France (trait rouge)



Ce tableau surprend car, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, on constate que le taux de mortalité (nombre de décès en une année pour 1000 habitants) est à Sannat très inférieur à la moyenne nationale au cours de la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Jusqu'en 1900 l'écart est considérable, de l'ordre de 6‰. C'est d'autant plus surprenant que la forte baisse du taux de natalité les décennies précédentes, et l'émigration définitive, avaient entraîné un vieillissement de la population qui mécaniquement aurait dû provoquer une augmentation du taux de mortalité. Puis naturellement, le rattrapage progressif de son retard par le reste de la France, et le vieillissement de la population, devenu ici très important, firent qu'après 1900, l'écart se resserra, et que le taux de mortalité à Sannat vint même à dépasser la moyenne nationale.

Les travaux d'Alain Corbin permettent d'intégrer la Creuse dans une comparaison sur la période 1850-1880.



On constate que Sannat se singularise favorablement, non seulement par rapport à la France, mais même, certes dans une moindre mesure, par rapport à la Creuse. Nous esquisserons une explication un peu plus tard, mais auparavant,

proposons quelques remarques que nous inspire la lecture des statistiques de notre état-civil.

La mortalité annuelle dépendait beaucoup des épidémies qui sévissaient certaines années. En 1854 par exemple on peut penser que le choléra qui fit de nombreux morts en France frappa également Sannat. En effet, cette année-là, on atteignit le nombre record de décès de toute notre période étudiée, (1851-1950). 41 Sannatois de tout âge moururent, dont 12 entre fin

mars et début mai...au rythme de 2 par semaine, en à peine un mois et demi ! 1875 fut aussi une année de grande mortalité, essentiellement concentrée sur 4 mois. De mars à juin périrent 27 personnes (sur un total de l'année de 37). La surmortalité toucha les adultes et les vieux, mais peu les enfants, contrairement à celle de 1854 qui fit des victimes dans toutes les catégories d'âge. Vu la période de l'année, où les excès de froid et de chaleur sont exclus, et vu la grande concentration des décès qui ont dû toucher beaucoup de gens bien portant auparavant, on peut penser que la cause réside dans une épidémie.

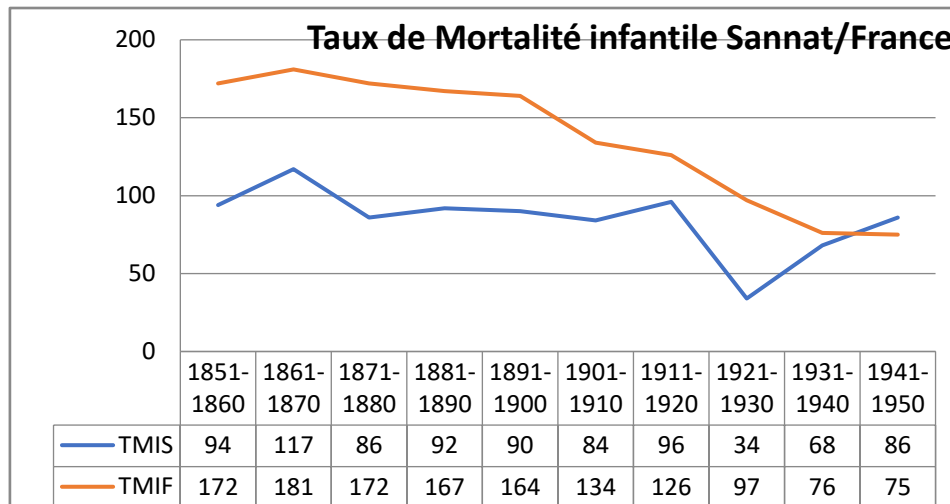
L'excès de mortalité certaines années pouvait provenir également de crises économiques qui provoquaient un fort renchérissement des denrées alimentaires, qui lui-même entraînait chez les plus pauvres, sous-alimentation, affaiblissement général et risques de décès accrus. Alain Corbin cite comme années ainsi néfastes pour le pays, et pour le Limousin en particulier, les années 1859,1871, et 1873. Ce fut effectivement le cas à Sannat. Si l'on ajoute l'année 1870 qui fut en France une année où la variole sévit particulièrement, l'année 1872 où la crise ne dut guère se calmer, et les années 74 et 75 où elle se résorba doucement, on enchaîna à Sannat, de 1870 à 1875 six années calamiteuses...qui contribuèrent peut-être à rendre les débuts de la 3<sup>ème</sup> République difficiles, tant il est vrai que les gouvernements sont souvent considérés comme responsables de tous les maux. En fait les causes devaient être assez différentes. L'année 1873 est marquée par une très forte mortalité infantile, alors qu'en 1875 ce sont surtout des adultes qui meurent.

Ajoutons que la guerre de 1870-1871 provoqua la mort de 6 jeunes soldats sannatois, 3 en 1870, 3 en 1871. Nous honorerons leur mémoire en 2019...après que nous ayons terminé l'hommage aux morts de 14-18, en 2018.

Ces bons chiffres concernant la mortalité générale se retrouvent dans les tableaux de la mortalité infantile.

#### - **Mortalité infantile**

La bonne surprise se confirme au constat de la mortalité infantile (nombre d'enfants de moins d'un an décédés dans l'année par rapport au nombre d'enfants nés la même année).



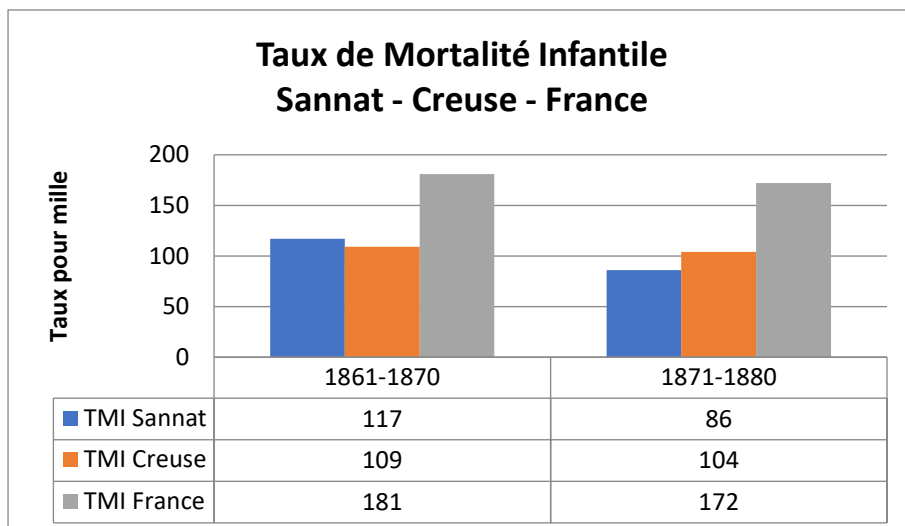
**TMIS** Taux de mortalité infantile à Sannat en ‰

(‰=Pour mille).

**TMIF** Taux de mortalité infantile en France en ‰

Là encore, Sannat fait beaucoup mieux que la moyenne du pays. On est même, dans la décennie 1871-1880, dans un rapport du simple au double. Il meurt deux fois plus d'enfants dans leur première année en moyenne ailleurs qu'ici. Cette décennie, même si elle est la meilleure dans cette 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, est conforme à la tendance générale. En moyenne sur la période 1850-1900, il meurt 9 à 10 bébés sur 100 à Sannat quand il en meurt 18 en France. Mais encore une fois, au 20<sup>ème</sup> siècle le pays rattrapa progressivement son retard. (Si nous sommes même dépassés à la fin de la période, l'explication n'est pas obligatoirement rationnelle, elle peut tenir au fait que la natalité étant devenue très basse, les chiffres, très faibles, dépendent du hasard et sont sans valeur statistique).

En incluant la Creuse dans la comparaison, grâce aux travaux d'Alain Corbin, sur une période relativement courte (1861-1880), on constate (*schéma ci-après*) que sur ces 20 ans analysés, on fait également un peu mieux que le département de la Creuse, en moyenne 101‰ contre 106‰, grâce aux spectaculaires progrès accomplis au début de la III<sup>ème</sup> République.



Après ce constat réjouissant, tempérons cependant notre propos, en soulignant l'énormité des chiffres. Il mourait moins d'enfants à Sannat

qu'ailleurs, mais globalement, ça faisait tout de même beaucoup. Songeons qu'aujourd'hui cette mortalité est de moins de 4‰, c'est-à-dire 1 enfant sur 250. C'était encore 1 enfant sur 15 lors du baby-boom d'après-guerre, et au 19<sup>ème</sup> siècle, en arrondissant, on peut dire qu'en moyenne 1 enfant sur 10 à Sannat, et 1 enfant sur 5 en France, mouraient avant d'avoir atteint leur premier anniversaire. Comment une telle chose était-elle possible ?

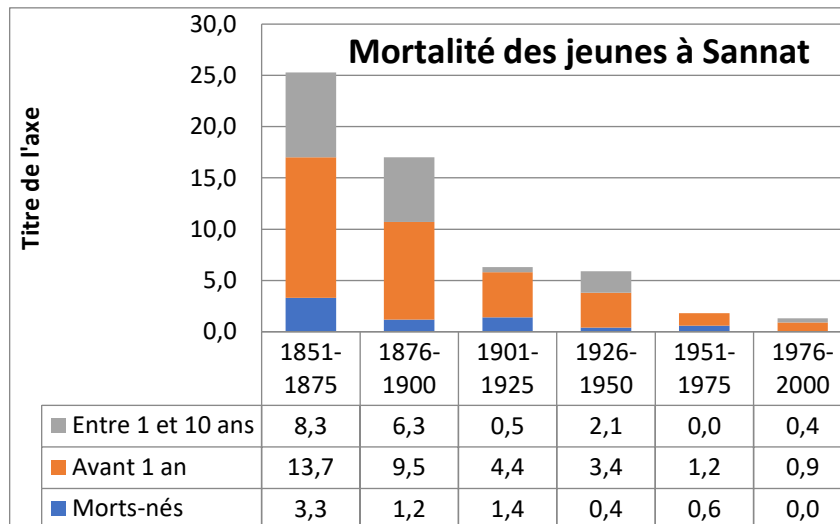
La mortalité infantile pouvait survenir dès le ou les premiers jours, et être la conséquence d'un accouchement effectué dans de mauvaises conditions. Notons à ce sujet qu'à Sannat, à plusieurs reprises, dans les recensements ou dans les fiches d'état-civil, est mentionnée la présence d'une sage-femme. C'est ainsi que l'on apprend que les jeunes femmes en couches étaient assistées au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle par Antoinette Janny qui avait épousé en 1854 un tailleur de pierre Jean Bussière, et qu'à la fin du siècle ce rôle était tenu par Marguerite Chéneby qui, elle aussi, épousa un tailleur de pierre, Marien Velut en 1890. Elle lui donna dans les années qui suivirent deux fils. Le premier, Fernand né en 1892, mourut en 1895 à l'âge de deux ans et demi. Le deuxième naquit l'année suivante, on l'appela aussi Fernand ! Un Fernand remplaçait l'autre. Cette année 1895 fut d'ailleurs la pire année de la dernière décennie du siècle, tant en mortalité générale, qu'en mortalité des enfants (7 de moins de 10 ans). La présence d'une sage-femme n'interdisait pas la mort, même si elle l'éloignait.

D'autres facteurs ont permis cette baisse de la mortalité infantile : une meilleure alimentation, une meilleure hygiène, des soins plus attentifs, (l'enfant, plus rare et plus désiré, est devenu plus choyé), et bien sûr, les progrès de la médecine et particulièrement la généralisation de la



vaccination, notamment contre la variole qui était la principale cause de maladie chez les enfants. Cependant une nouvelle maladie apparut en France au 19<sup>ème</sup> siècle et fit des ravages, surtout chez les enfants, avant que Pasteur n'en découvre en 1879 le vaccin : le choléra. Parmi les années noires pour les enfants, il y eut 1864 où les enfants représentèrent la moitié des décès (13/26) et 1879 où 11 enfants moururent.

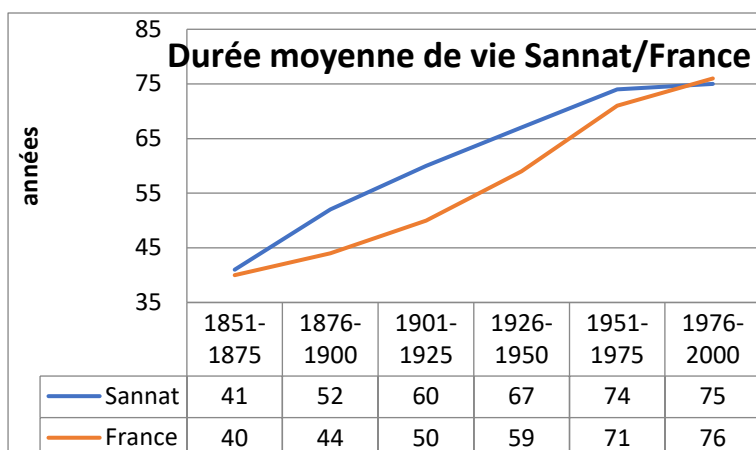
*Part en% de la mortalité des jeunes dans la mortalité générale*



Cette forte mortalité touchait dans une moindre mesure les enfants un peu plus âgés (surtout de moins de 10 ans), et si l'on peut s'exprimer ainsi, également les enfants moins âgés, les enfants mort-

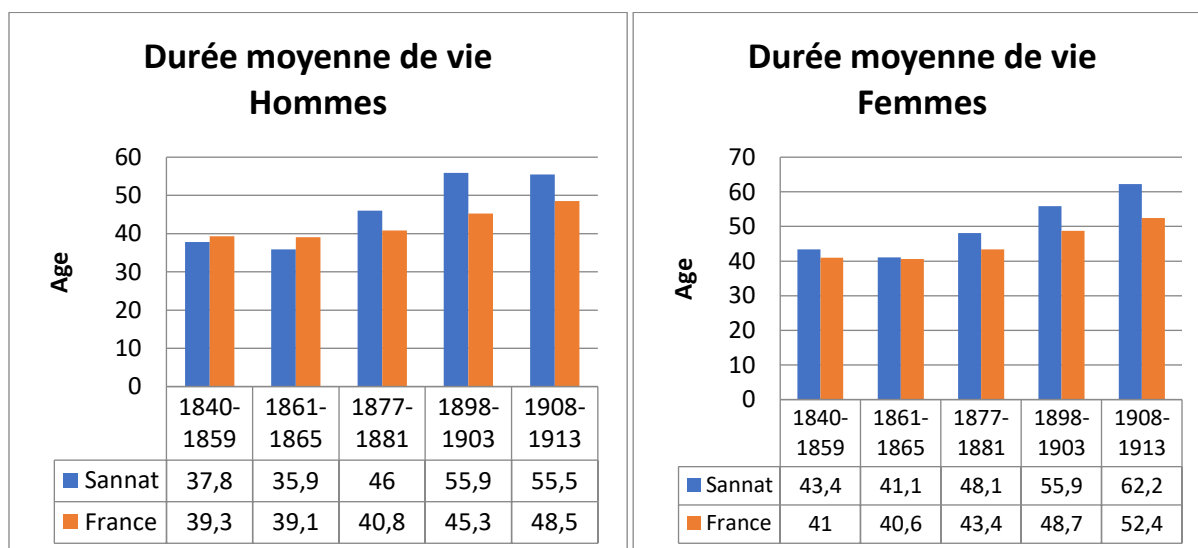
nés (qui ne sont pas comptés dans le calcul de la mortalité infantile). Si l'on additionne les trois catégories, et que l'on calcule la part que représentaient les enfants dans la totalité des décès à Sannat chaque année, on se rend compte que pendant le 3<sup>ème</sup> quart du 19<sup>ème</sup> siècle, ils comptaient pour 25%. Un mort sur 4 était un enfant ! Et l'on a vu qu'à Sannat la situation était bien meilleure qu'ailleurs ! Puis ce chiffre baissa pour être réduit à presque rien...mais qui est bien sûr beaucoup trop élevé encore pour ceux qui en sont malheureusement victimes. Cependant mesurons l'importance du progrès, le plus important de tous, celui de la vie.

- **Durée moyenne de vie théorique**



Les bons résultats qui étaient les nôtres en termes de mortalité se confirment-ils si l'on calcule la durée moyenne de vie ? Le schéma ci-contre apporte la réponse.

On s'aperçoit qu'au cours de cette période, qui va du milieu du 19<sup>ème</sup> siècle au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, des progrès spectaculaires ont été accomplis à Sannat. Alors que nous partions sur des âges moyens de décès égaux, en 50 ans, de 1875 à 1925 (considérons ces limites comme approximatives et non précises), les habitants de notre commune ont vu leur durée moyenne de vie progresser de 19 ans quand celle des Français n'augmentait que de 10 ans. Sur ce demi-siècle, la durée de vie de nos aïeux a augmenté presque 2 fois plus vite que celle de leurs concitoyens. Certes encore une fois, et c'est bien naturel, avec le temps, les choses se sont harmonisées au niveau du pays, mais nous avons fait la course en tête pendant longtemps !



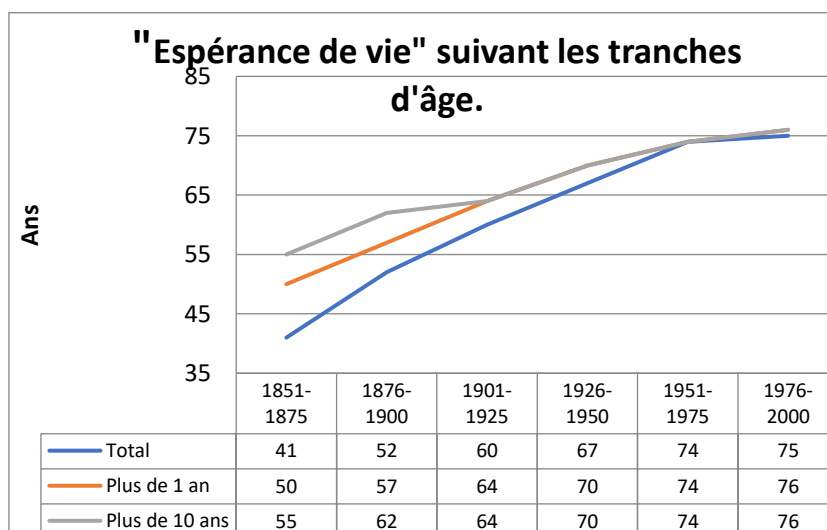
Une statistique nationale, sur une période légèrement différente, permet d'effectuer une comparaison en différenciant les sexes (*schémas ci-dessus*). On constate que chez les hommes nous étions très mal partis. La durée moyenne de vie des Sannatois était inférieure à la moyenne nationale au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, mais dans la même période que précédemment citée, elle croît à très grande vitesse pour vers 1900 prendre 10 ans d'avance.

Quant aux Sannatoises sur la période considérée, elles ont toujours fait mieux que la moyenne des femmes françaises, continuant à creuser leur avance jusqu'au bout de la période, pour atteindre elles aussi, les 10 ans d'avance. Globalement sur cette période de  $\frac{3}{4}$  de siècle (1840-1913), les femmes et les hommes de Sannat gagnent encore 2 fois plus d'années de vie que leurs concitoyens nationaux. Nos grand-mères ont empoché 19 années de mieux, quand leurs maris s'en octroyaient 18, alors que les Françaises n'en gagnaient que 11 et leurs conjoints 9.

On peut également remarquer que si la différence hommes-femmes évolue de manière assez différente à Sannat et en France, elle est dans les deux cas et sur toute la période favorable aux femmes. A Sannat elle est d'abord importante, puis devient nulle vers 1900, pour se creuser à nouveau après. Alors qu'en France on assiste à une lente croissance de l'écart au profit des femmes. Si l'on regarde dans le détail, on se rend compte que l'augmentation de la durée de vie des hommes est fulgurante entre le début des années 1860 et la fin du siècle : 20 ans gagnés en 40 ans ! On pourrait croire à un aléa statistique, mais le chiffre intermédiaire montre la régularité de la progression. Admettons une part de hasard, cependant il ne peut suffire à expliquer les choses. Si l'on veut fournir une tentative d'explication, on peut remarquer que cette « belle époque » de l'allongement formidable de la vie correspond exactement à celle de l'apogée de la migration des maçons !

- **Durée moyenne de vie effective**

Les chiffres ainsi calculés de moyenne de vie, s'ils permettent d'effectuer de justes comparaisons (au cours des années et d'un endroit à l'autre), sont un peu trompeurs. Dire par exemple que la durée moyenne de vie à Sannat au

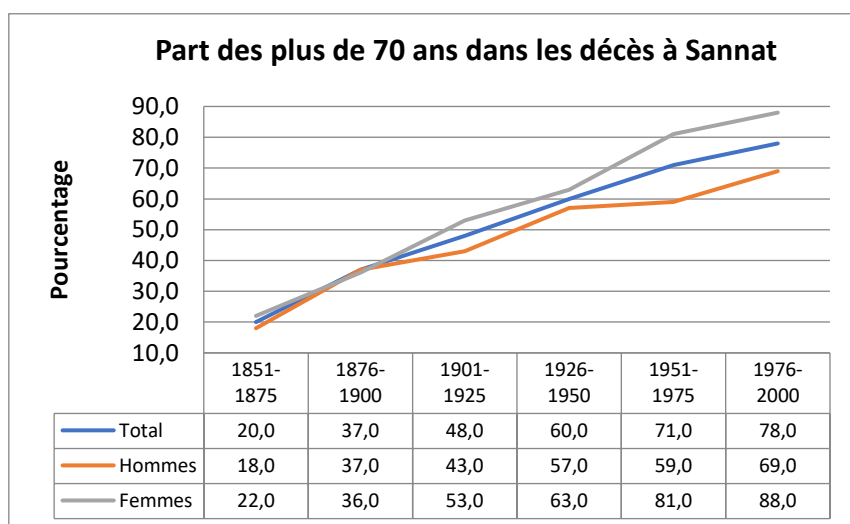


milieu du 19<sup>ème</sup> siècle était de 41 ans, ne signifie pas que la moitié des jeunes gens qui s'amusaient dans les rues du Bourg, ou qui travaillaient dans les champs dans l'insouciance de leurs 15 ans,

décèderaient avant l'âge de 41 ans. Car, passé le cap fatidique de la prime enfance, l'espérance de vie devenait plus importante.

Comme le montre le schéma ci-contre, pour cette même 1<sup>ère</sup> période qui va de 1851 à 1875, si l'âge moyen de l'ensemble des personnes décédées chaque année était de l'ordre de 41 ans, quand on enlève les bébés on passe à 50 ans. Et si l'on enlève également les enfants de moins de 10 ans décédés prématurément, on passe à 55 ans. Autrement dit, nos enfants sannatois précédemment évoqués, qui s'égayaient joyeusement, pouvaient raisonnablement, eux qui avaient passé le cap difficile de l'enfance, espérer vivre en moyenne jusqu'à 55 ans, et non 41 ans.

On voit qu'aujourd'hui ce cap a disparu et, que ce soit à la naissance ou à 10 ans, l'espérance de vie est quasiment la même. Cela signifie que, même si l'augmentation de la durée de vie est considérable, on ne peut pas vraiment



dire que les adultes vivent 34 ans (75 moins 41) de plus qu'autrefois.

Concernant les adultes, il vaudrait mieux dire 21 ans (76 moins 55). Ce qui est néanmoins très appréciable !

Le tableau ci-dessus traduit d'une autre manière l'allongement de la vie. Il montre que la part des personnes d'un « certain âge », en l'occurrence plus de 70 ans, dans les décès de l'année, devient de plus en plus grande. A Sannat, alors qu'ils ne représentaient que 1/5<sup>ème</sup> des morts au milieu de 19<sup>ème</sup> siècle (20%), ils représentent aujourd'hui les 4/5<sup>èmes</sup> (78%).

On ne peut pas parler de longévité sans évoquer les records de longévité.

Si l'on considère les personnes décédées à 90 ans et au-delà, on se rend compte que figurent beaucoup plus d'hommes que de femmes. Les « nonantenaires » se recrutaient essentiellement chez les hommes : ils sont 21 sur le siècle (1851-1950), alors qu'elles ne sont que 11. La différence est

plus flagrante dans la 1<sup>ère</sup> partie (la fin du 19<sup>ème</sup> siècle), 8 hommes et 2 femmes. Alors que dans la 2<sup>ème</sup> partie (début 20<sup>ème</sup> siècle) on trouve 13 hommes et 9 femmes. Que les femmes restent minoritaires dans les très grands âges peut étonner, quand on constate par ailleurs qu'elles vivent en moyenne plus vieilles, ou qu'elles sont, dès cette époque, nettement majoritaires chez les plus de 70 ans. Mais chaque chose en son temps, elles prendront dans ce domaine du recul extrême de la mort la pole position plus tard ; nous en reparlerons. Sur la plus haute marche du podium des hommes on trouve François Mourlon, habitant le Bourg, décédé en 1940 à l'âge de 98 ans. Il était hongreur de son état. Sans doute avait-il trouvé, après avoir tant sondé les origines de la vie, l'élixir de longue vie qui le fit devenir presque centenaire ! (*Le hongreur castrait les animaux*). Le suit de près François Hervet, cultivateur à Saint-Pardoux, décédé en 1918, à l'âge de 96 ans.

Chez les dames, la palme revient à Jeanne Chaussemy, épouse Maneyraud, cultivatrice à Anvaud, décédée en 1892 à l'âge de 97 ans. Elle est suivie par Eugénie Rigaud, épouse Bouriquet, habitante du Bourg, décédée en 1948 à l'âge de 95 ans, et Antoinette Danchaud, épouse Hygonnet, cultivatrice à Saint-Pardoux, décédée en 1923 à l'âge de 94 ans. La première dame à entrer dans sa centième année apparaît juste après notre période d'étude, en 1951, c'est Julienne Carte, épouse Gasnier, de Savignat, qui s'éteint à quelques mois de ses 100 ans. Il en ira de même pour Marie-Jeanne Tabard, épouse Ribière, qui mourra en 1962 à Saint-Pardoux, quelques mois également avant d'atteindre son centième anniversaire. Le premier homme à entrer dans sa centième année sera Louis Bory du Poux en 1969, sans pouvoir fêter cependant ses 100 ans. La première véritable centenaire, qui détient toujours le record de longévité est Valérie Faucher, épouse Pouyol, qui habitait dans le Bourg d'en haut, chez sa fille et son gendre, Simone et Marius Gayet, les coiffeurs de notre commune. Elle mourut en 1996 à l'âge de 104 ans. Si Valérie Pouyol reste notre doyenne, elle est suivie par une autre dame, Simone Soulier, épouse Simonet, du Moulin de la Ville du Bois, qui décéda en 2013 à l'âge de 102 ans. Pour la période récente, je n'ai cité que les centenaires, ou quasi centenaires, mais très nombreux sont les bienheureux et bienheureuses qui ont allègrement dépassé les 90 ans. (N'omettons pas au passage de souhaiter longue vie à notre actuelle centenaire, Ninette Delage, et à celles et à ceux qui sont en passe de le devenir !).

Pour terminer sur cette durée de vie supérieure ici, à Sannat, essayons d'en avancer une explication en nous appuyant sur les travaux précédemment cités.

Alain Corbin, se fondant sur la comparaison qu'il fait entre les cantons à forte migration comme celui d'Auzances, et ceux à faible migration comme celui de Chambon, montre que la migration des maçons a provoqué une accélération de la baisse à la fois de la natalité et de la mortalité (phénomène de maturité démographique). Constatant que « *le migrant temporaire qui travaille à la ville à la belle saison a une espérance de vie supérieure à celle des paysans des régions sédentaires* », il pense que ce sont l'augmentation du revenu, permise par le travail saisonnier, et l'influence des villes qui, permettant une amélioration de l'alimentation et de l'hygiène, en sont la cause.

D'autres comparaisons amènent à la même conclusion. Entre 1800 et 1900 l'espérance de vie à la naissance en Creuse passe de 31 ans à 52 ans (+21 ans), quand la France progresse en moyenne de 11 ans (de 36 à 47 ans). (*Source: La population de la France*). Plus surprenant, 6 départements régressent. Beaucoup de départements progressent peu, certains partis de haut, certes, mais quelques-uns aussi qui restent assez bas. Si l'on compare la Creuse avec l'autre département symbole de l'hyper ruralité, des terres pauvres et des territoires perdus, la Lozère, on voit que cette dernière ne gagne que 5 ans (de 40 à 45 ans), contre 21 pour nous. En un siècle, la Creuse qui était partie parmi les 3 derniers se retrouvait, au prix d'une remontée spectaculaire, parmi les 3 premiers départements français en termes d'espérance de vie à la naissance. Ce qui, logiquement, se traduisait par le gain le plus élevé de France : +21 ans, assez loin devant ses poursuivants qui étaient...ses voisins : La Haute Vienne et l'Allier + 18 ans. (Pour être honnête, ajoutons que les Landes s'intercalaient : +19 ans). Dans le même temps, rappelons-le, le gain au niveau national a été de 11 ans. Cela signifie que nous avons progressé 2 fois plus vite au cours du 19<sup>ème</sup> siècle. Par la suite, nous nous sommes maintenus dans le peloton de tête. Certes en 1950 nous pointons à la 21<sup>ème</sup> place, mais les écarts sont faibles. La moyenne nationale est arrivée à 68 ans, la Creuse, avec 69, est très près des premiers qui ne dépassent 70 ans que de quelques décimales.

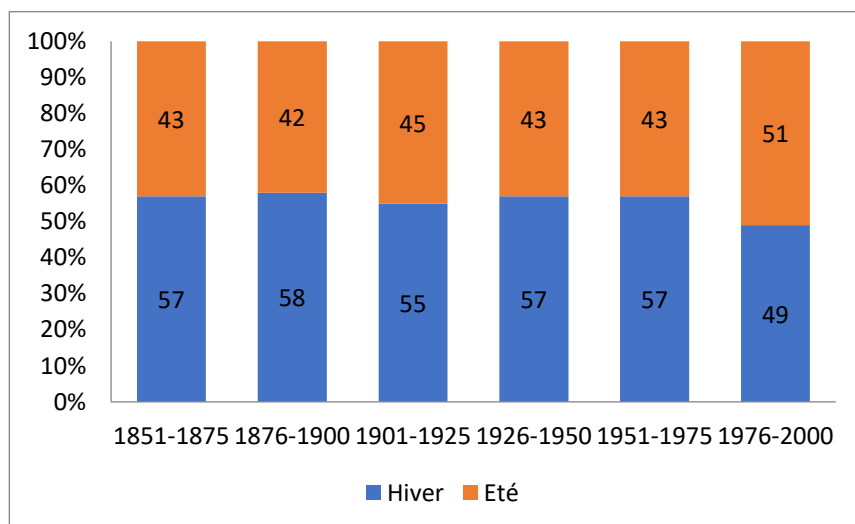
On peut se demander si les saisons influaient sur la mortalité ?

## Répartition saisonnière de la mortalité à Sannat.

Si l'on appelle hiver la période qui va de décembre à mai compris, (= en fait hiver et sortir de l'hiver) et que par conséquent, à l'inverse, on appelle été la période qui va de juin à novembre compris, (=été et sortir de l'été), le constat que l'on peut faire, c'est que l'on meurt plus en hiver qu'en été. Ou plutôt, on mourait, car ceci a été vrai pendant longtemps, et d'une manière très régulière jusque vers 1975. Depuis, les saisons s'équilibrent. La mortalité connaissait son maximum l'hiver et au sortir de l'hiver, c'est-à-dire au début du printemps. (cf. schéma ci-après).

D'ailleurs mars, qui marque cette transition, était le mois de plus grande mortalité.

### Répartition saisonnière des décès



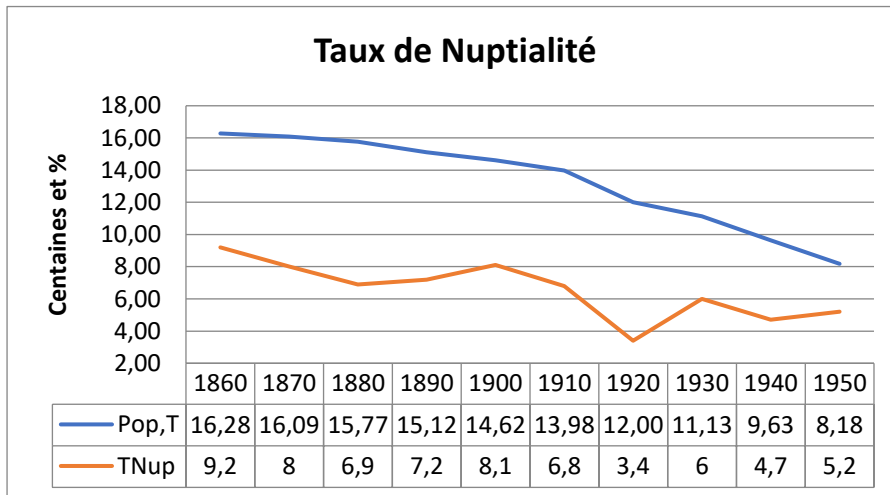
Tout se passait comme si les corps étaient affaiblis par le froid, et ceci était sans doute d'autant plus vrai qu'autrefois les thérapies étaient moins efficaces et les maisons mal chauffées. A

l'opposé, les corps moins sollicités et moins exposés l'été résistaient mieux, c'est d'ailleurs au mois d'août qu'on mourait le moins.



### 3- Les mariages du milieu du 19<sup>ème</sup> au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle

#### Évolution de la nuptialité

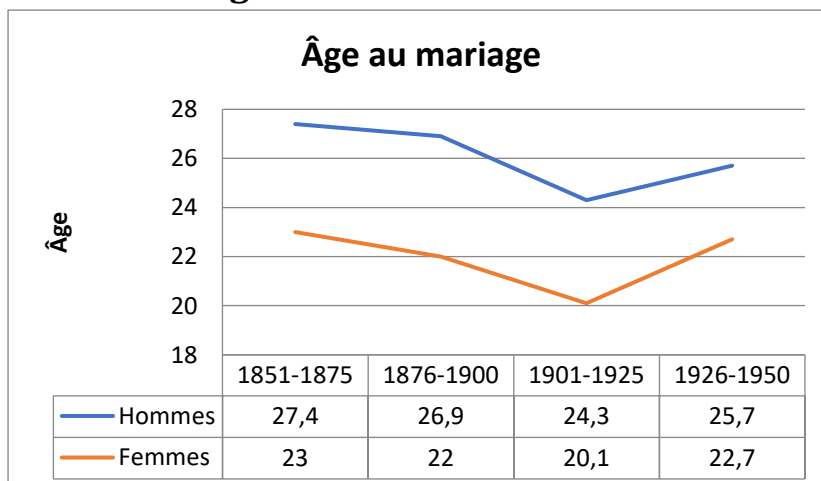


La première ligne indique la population en centaines (En 1860, Sannat comptait 16,28 centaines d'habitants, soit 1628 habitants). La 2<sup>ème</sup> ligne, le

taux de nuptialité, c'est-à-dire le nombre de mariages pour 1000 habitants.

La courbe de population baisse nettement, nous l'avons déjà expliqué. Mais logiquement celle de la nuptialité devrait rester stable, puisque c'est un taux. Or ce taux baisse aussi. La raison principale est probablement le vieillissement de la population (il y a de moins en moins de jeunes à marier !). La mode actuelle de l'union libre ou du célibat volontaire était moins importante autrefois, mais au moins pour le 2<sup>ème</sup> cas, elle existait déjà. Il n'en demeure pas moins que ce taux de nuptialité, particulièrement jusqu'en 1900 où il était de l'ordre de 8‰, était très supérieur à ce qu'il est aujourd'hui (3.6‰ en 2014).

#### Age des mariés



Deux constatations s'imposent. La première n'est pas une surprise, les hommes se marient à un âge plus élevé que les femmes. La deuxième surprend davantage. L'âge au

mariage s'abaisse entre 1850 et 1925, puis remonte ensuite. Cette remontée s'est poursuivie au niveau national puisqu'aujourd'hui, l'âge du premier mariage (plus significatif pour opérer une comparaison avec autrefois où les remariages étaient rares) est respectivement de 32 et 30 ans. On assiste à un double phénomène au 20<sup>ème</sup> siècle, l'âge de la première union augmente et l'écart hommes-femmes se réduit. Quelle interprétation donner ? Peut-être la perception du mariage a-t-elle changé au cours des ans. Il pouvait être perçu autrefois comme une libération du milieu familial, surtout quand les jeunes couples se sont mis à habiter hors de chez leurs parents, alors qu'aujourd'hui il est plutôt vu comme une contrainte que l'on retarde, lui préférant une « union libre ». Quant à la réduction de l'écart entre les deux sexes, il n'est que la traduction de la marche inexorable vers l'égalité.

Si l'on compare à ce qui se passait au niveau national, là encore Sannat se singularise avec un âge au mariage plus bas. Sur le demi-siècle qui va de 1850 à 1900, l'âge moyen des maris au niveau national passe de 29 ans à 28,5 (Sannat : de 27,4 à 26,9). Celui des épouses de 25,5 à 25 ans (Sannat ; de 23 à 22 ans). En se mariant approximativement 2 ans plus jeunes que les autres Français, les jeunes Sannatois étaient en avance sur leur temps puisque la tendance était alors à l'abaissement de l'âge du mariage.

Nous n'avons parlé que de moyennes, mais qu'en était-il des extrêmes ?

Les plus jeunes mariés : On ne trouve aucun marié de 18 ans (âge légal), et très peu de 19 ans (entre 0 et 2 pour chaque quart de siècle considéré). Par contre, on rencontre plus souvent des jeunes filles de 15 ans (âge légal) ; mais le nombre diminue au cours des quatre quarts successifs, en moyenne annuelle, 5, 4,3 et 1. Ces jeunes filles épousent des garçons de 21 à 28 ans, mais de plus en plus jeunes au fil du temps. La proportion des filles de 20 ans, ou moins, parmi les mariées reste forte durant toute la période (autour de 40%).

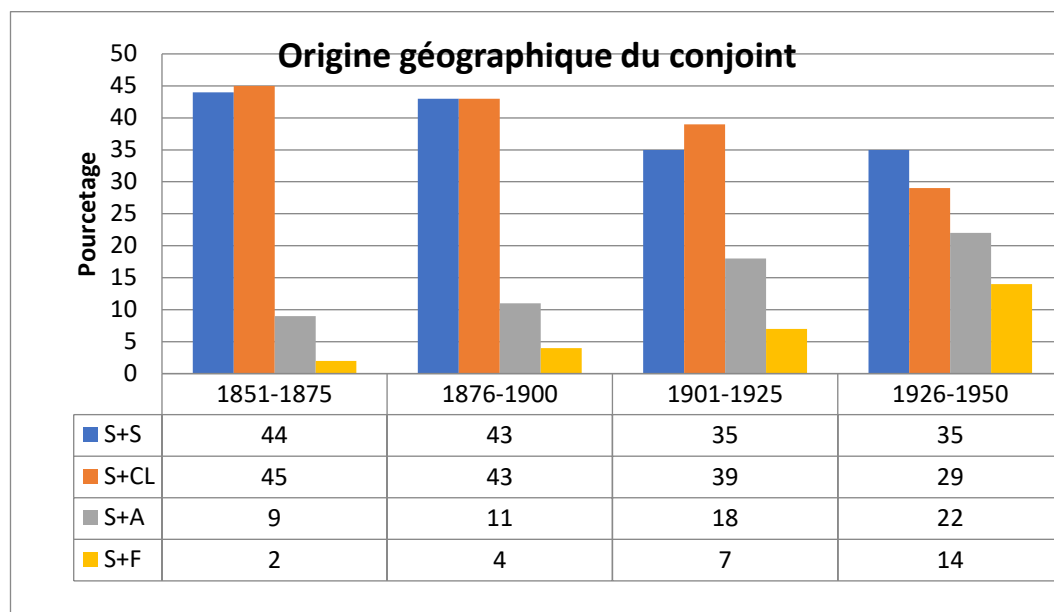
Les plus vieux mariés : On compte également des mariages tardifs, qui sont le plus souvent des remariages consécutifs à un veuvage. Mais les couples qui se forment alors qu'au moins un des conjoints a plus de 50 ans, disparaissent après 1900. On en compte 11 avant 1900. On peut les classer en 2 catégories, ce sont soit des personnes relativement âgées qui se marient ensemble, soit un homme d'âge mûr qui épouse une femme nettement plus jeune que lui. Dans ce cas, quand la profession est indiquée, elle est une servante et lui un

propriétaire. Peut-être s'agit-il d'une régularisation d'un état de fait ? Le plus vieux marié sur tout ce siècle, François avait 74 ans et sa femme Marie 45 (en 1859). Ce qui nous donne également le plus grand écart d'âge entre les deux conjoints (29 ans), ex-æquo toutefois avec un autre couple, mais dans une tranche d'âge plus jeune, Barthélémy avait 50 ans et Gilberte 21 ans. Nous avons vu que l'écart moyen entre les conjoints avait eu tendance à se réduire, passant d'environ 4 ans et demi à 3 ans. Cette même réduction apparaît pour les « grands écarts », c'est-à-dire égaux ou supérieurs à 10 ans. En % du total des mariages sur les quatre quarts de siècle, on passe successivement de 15% des mariages entre 1851 et 1875, à 12%, puis 10% pour finir à 6% entre 1926 et 1950. On a parlé là des cas où l'homme est plus âgé que la femme. Mais l'inverse existait aussi déjà, et il était loin d'être rare. Avec une tendance à la diminution au fil du temps, sauf dans la dernière période où le taux remonte. Si on prend la même chronologie, nos quatre quarts de siècle successifs, le pourcentage des mariages où la femme est plus âgée que l'homme passe de 16%, à 11% puis 9% (c'est-à-dire d'1 mariage sur 6 à un mariage sur 11), pour remonter à 14% avant 1950. C'est aussi dans les temps les plus anciens, avant 1900, que l'on trouve l'écart le plus grand entre femme et homme dans ce sens. Ainsi en 1852 Jeanne 45 ans épouse Jean 22 ans, ou en 1883 Marguerite, 44 ans, épouse Jean, 25 ans.

### - Qui épouse qui, quand et où ?

Les Sannatois se mariaient-ils exclusivement entre eux au 19<sup>ème</sup> siècle et dans la 1<sup>ère</sup> moitié du 20<sup>ème</sup> siècle ? Étions-nous comme l'on dit en langage châtié « endogame » ?

## Qui ?



*Signification des sigles :*

**S+S**= Mariage entre 2 conjoints sannatois

**S+CL**= Mariage d'un (ou une) sannatois(e) avec un conjoint d'une commune limitrophe

**S+A**= Mariage d'un (ou une) sannatois(e) avec un conjoint d'une autre commune de Creuse

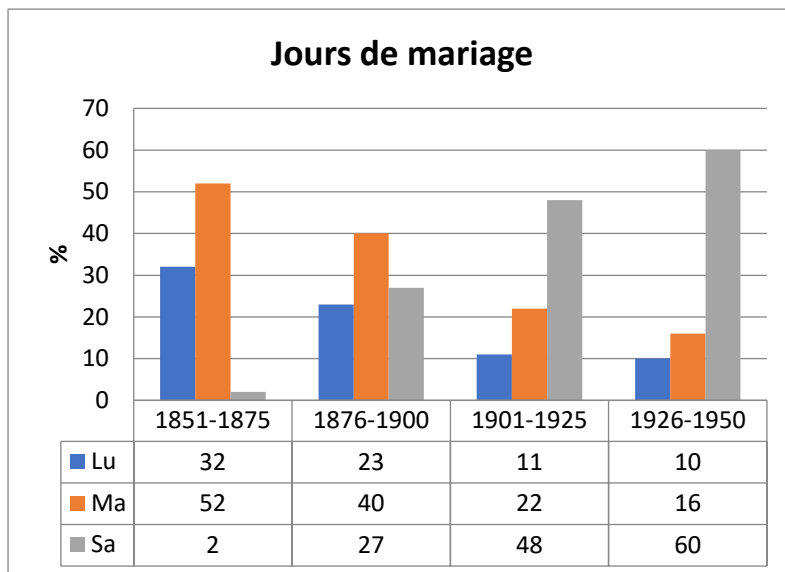
**S+F**= Mariage d'un (ou une) sannatois(e) avec un conjoint d'une autre commune de France

*Les chiffres représentent des % du total des mariages de la période considérée.*

Eh bien non, contrairement à ce qu'auraient pu penser certains, craignant que la consanguinité nous guettât. Certes on n'allait pas chercher le conjoint très loin, le plus souvent dans la commune voisine, et parfois même dans le village situé de l'autre côté de la « frontière » communale. Mais les statistiques font clairement apparaître qu'à 56% d'abord, puis davantage (le chiffre n'a cessé d'augmenter pour atteindre 65%), on se mariait avec quelqu'un d'une autre commune...et de communes de plus en plus éloignées. On peut même ajouter que, sauf dans le Bourg plus peuplé, les mariages avec un conjoint issu d'un même village étaient rares.

Dans le « *qui épouse qui* », une simple remarque un peu hors-sujet. L'étude des actes de mariage nous montre que lorsque la capacité de savoir signer n'était pas encore généralisée, les femmes qui savaient le faire préféraient choisir des hommes qui eux aussi savaient signer !

## Quand ?



L'évolution concernant le choix du jour de mariage est intéressante à étudier. Alors qu'on assiste depuis le début de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, à une quasi hégémonie du samedi (au moins pour les noces célébrées avec un certain éclat), le schéma ci-contre montre qu'il

n'en a pas été toujours ainsi. On constate qu'au début de notre étude, le mardi l'emporte nettement, devant le lundi. Les autres jours sont marginaux, y compris le samedi. Puis progressivement le samedi émerge, il prend de l'ampleur jusqu'à devenir majoritaire dès le début du 20<sup>ème</sup> siècle, et ce d'une façon de plus en plus dominante. Pourquoi cette évolution ? Il faut voir là l'influence de l'église, puis le recul de cette influence. (Il serait d'ailleurs pour cela intéressant de pouvoir effectuer des comparaisons avec d'autres lieux).

Traditionnellement deux jours étaient religieusement proscrits, le dimanche, jour qui devait être consacré au Seigneur, et le vendredi, jour de la Crucifixion. Le samedi situé entre les deux était fortement déconseillé. (Comme étaient fortement déconseillées les périodes de l'Avent et de Carême...ce qui était difficile à tenir ici tant la concentration des mariages l'hiver était forte pour les raisons que l'on a vues, ainsi que le mois de mai !). Longtemps par commodité on se maria donc le lundi, on pouvait préparer la noce le dimanche, jour de repos, sans empiéter sur le temps de travail. Mais à partir du 18<sup>ème</sup> siècle, l'Église décida de proscrire le choix du lundi. Il avait l'inconvénient d'obliger à passer son dimanche à préparer l'événement, et donc à faire autre chose que d'adorer le Seigneur. On décida donc d'inciter fortement les familles à privilégier le mardi, qui permettait en outre de manger les restes bien gras du repas de noces avant le vendredi, jour où l'on devait impérativement « faire maigre ».

Mais comme le montre les pourcentages, au début de notre période, soit un siècle après l'injonction officielle, le lundi, bien commode, résistait. Du moins ici. Était-ce pareil ailleurs en Creuse ? Et dans le reste de la France ? Il finira par succomber, comme le mardi lui-même, sous les attaques redoublées du samedi qui vint progressivement à bout de ses deux concurrents. Pourquoi le samedi triompha-t-il ? On pourrait penser à l'opportunité du week-end qui fait se suivre deux jours de repos...mais le samedi n'est devenu un jour de repos qu'avec les 40h, avec le Front Populaire en 1936...et cette réduction du temps de travail ne concernait guère les campagnes. Plus prosaïquement, on peut penser que le choix du samedi permettait de profiter du dimanche pour au choix, prolonger la fête et les retrouvailles, faire les rangements, ou simplement se reposer.

Il n'est pas inintéressant de suivre le cheminement du samedi dans notre commune. Il fait une timide apparition en 1854, mais c'est une exception. On ne le voit plus jusqu'à la chute de l'Empire en 1870. A partir de 1871 et les débuts officiels de la 3<sup>ème</sup> République, le samedi montre timidement le bout de son nez, puis il s'installe de manière ferme à partir de 1876...un an avant la victoire définitive des républicains en 1877 (qui à Sannat se traduisit par le remplacement à la tête de la municipalité du monarchiste Comte Henri de Verdalle, « propriétaire au Tyrondeix » par le républicain Stanislas Vallanet, notaire au Bourg). Bien que présent toutes les années à partir de ce moment-là, jusqu'à la fin du siècle le samedi restera minoritaire, largement devancé par le mardi, et talonné par le lundi. Au 20<sup>ème</sup> siècle il s'impose, est-ce un hasard, à partir de 1905, année de la séparation de l'Église et de l'État. Dès lors, à de rares exceptions près, il devient largement majoritaire. Cependant le lundi et le mardi feront de la résistance jusqu'en 1950.

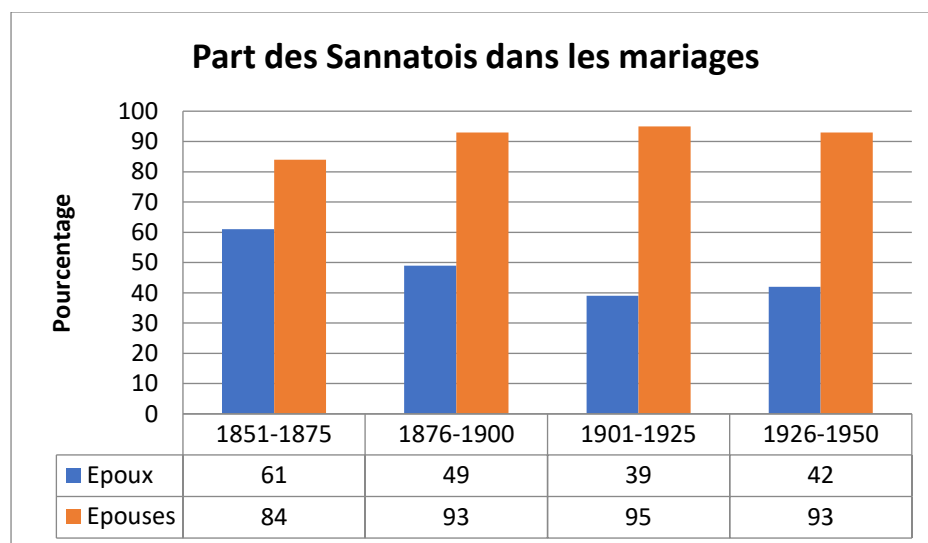
Ajoutons que la très forte concentration des mariages l'hiver, en particulier en janvier et février, sur deux jours, le lundi et le mardi, faisait qu'il était souvent nécessaire de célébrer plusieurs mariages le même jour. On a pu aller jusqu'à 4, voire 5 mariages d'affilée le matin (on se marie de préférence le matin). Ce qui fait que la célébration en mairie pouvait se dérouler dès 8 heures du matin, et même 7 heures !

Pour faciliter les choses, il n'était pas rare que l'on marie le frère et la sœur le même jour...et c'était encore mieux si le frère de l'un épousait la sœur de l'autre. En une seule cérémonie, et surtout un seul repas, on procédait à deux

unions. Cela se rencontre surtout dans les premières années de notre étude. Ainsi par exemple le mardi 25 février 1851, deux fois deux familles s'unirent de cette façon. Gervais et Marguerite Bonaventure d'Anchaud épousèrent Marguerite et Baptiste Ravasson du Masroudier. Ils furent suivis par Jean et Marguerite Rougeron d'Anvaux qui épousèrent Marie et Jean Mathivat de Chambon.

A la réponse du « Quand », il faudrait ajouter, même si cela n'est guère une surprise que les mariages ont quasiment disparu pendant la guerre de 14-18. Trois couples se sont unis seulement pendant toute la durée du conflit, un en octobre 14, un autre en mars 18 et un dernier en octobre de la même année. Il y en eut un peu plus pendant le second conflit mondial (8 au cours des 5 ans et demi de guerre)

### Où ?



Se mariait-on chez la fille ou chez le garçon ? Ou plus exactement dans la commune de l'un ou celle de l'autre, dans le cas des mariages « exogames » ...c'est-à-dire avec un partenaire d'une autre commune ?

Le schéma donne clairement la réponse. La différence, de plus en plus marquée, entre la part que les Sannatois représentent chez les époux, et celle que les Sannatoises représentent chez les épouses, indique que progressivement de moins en moins de filles d'ici allèrent se marier ailleurs, et que par contre beaucoup de garçons se rendaient dans la commune de l'élue de leur cœur pour convoler.

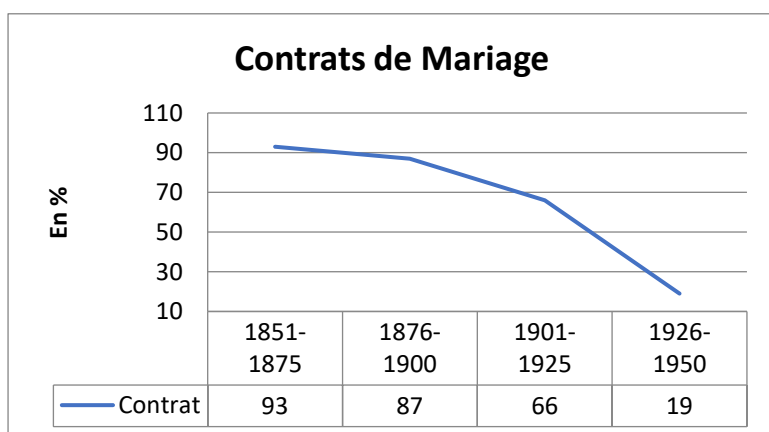


Le fait que beaucoup de maris étaient issus d'autres communes perturbe un peu la statistique sur la part des maçons dans la population des hommes sannatois. Car ce que nous ignorons c'est, dans le cas de mariages « mixtes », où s'installait le jeune couple. Pour le savoir il faudrait mettre en relation les recherches que nous avons effectuées sur l'état-civil avec le dépouillement minutieux, familles par familles, des recensements qui suivent les mariages...travail très long mais intéressant que d'autres effectueront peut-être un jour ! La seule recherche que nous ayons effectuée concerne les mariages qui impliquent de très jeunes filles et futures très jeunes mères. Sur cet échantillon réduit, les jeunes couples se divisent en deux parts égales, entre ceux qui s'installent dans la commune de l'un des deux époux ou dans celle de l'autre. On peut donc penser qu'un certain nombre de pères de familles installés dans la commune de Sannat sont originaires d'une autre commune, mais qu'ils demeurent minoritaires parmi les pères. On ignore, en l'absence d'une étude plus approfondie, quelle était leur proportion. Il n'en demeure pas moins que pour évaluer l'importance des maçons dans notre commune, la part qu'ils représentent chez les pères semble la plus pertinente, car le père, qu'il soit originaire d'ici ou d'ailleurs, est, ou est devenu un Sannatois, puisqu'il réside de façon permanente dans notre commune.



*Mariage de François Chènebit 23 ans et d'Alexandrine Rougeol 21 ans au Rivaud, en 1910. François était un maçon qui, avant la grande guerre migra en Lorraine et en Région parisienne, puis décéda dans cette même guerre quelque temps plus tard. François fait partie de ces jeunes Sannatois qui tombèrent pour la France, à qui nous avons rendu hommage. Pour lui, ce fut en janvier 1915 dans la Somme.*

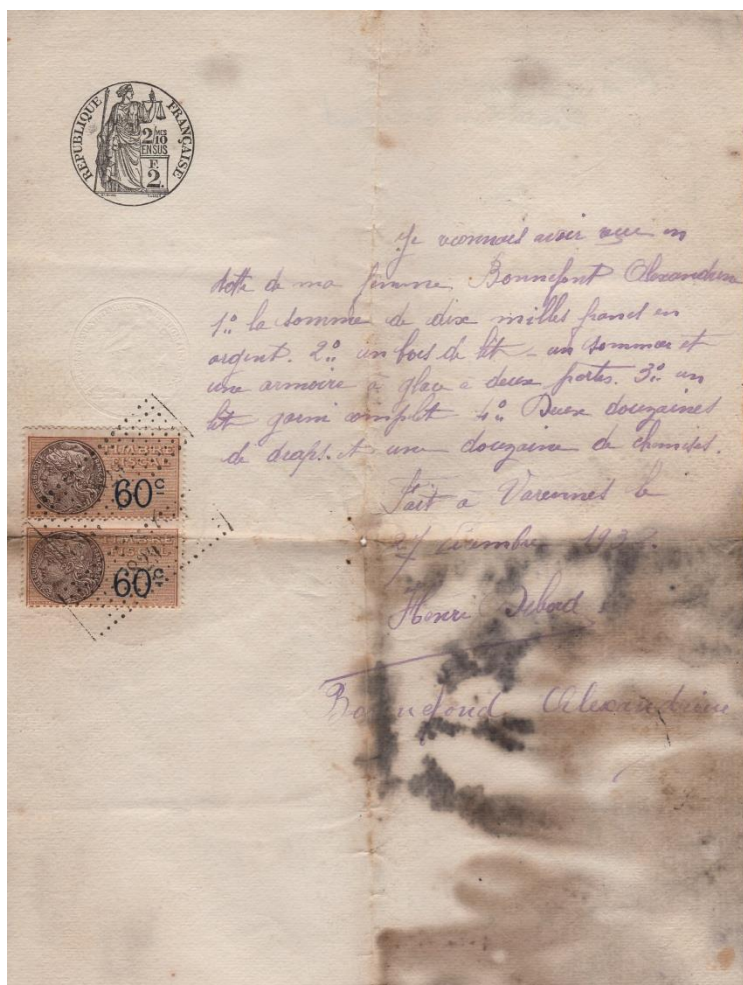
### - Contrats de mariage



Enfin, voici la dernière information que nous livrent les actes de mariage. Elle nous apprend que nos aïeux étaient plus procéduriers que nous ne le sommes, et qu'autrefois, la signature d'un contrat était quasi

systematique (93% des mariés signaient un tel contrat entre 1851 et 1875). Même quand on possédait peu de choses, on tenait à officialiser la liste de ce que l'on apportait dans le ménage. Mais on peut constater qu'au 20<sup>ème</sup> siècle la pratique s'en est progressivement perdue, pour devenir relativement marginale.

*Ci-dessous exemple de contrat de mariage.*



*Je reconnais avoir reçu en dot de ma femme Bonnefond Alexandrine*

*1° La somme de dix mille francs en argent*

*2° Un bois de lit, un sommier et une armoire à glace à deux portes*

*3° Un lit garni complet*

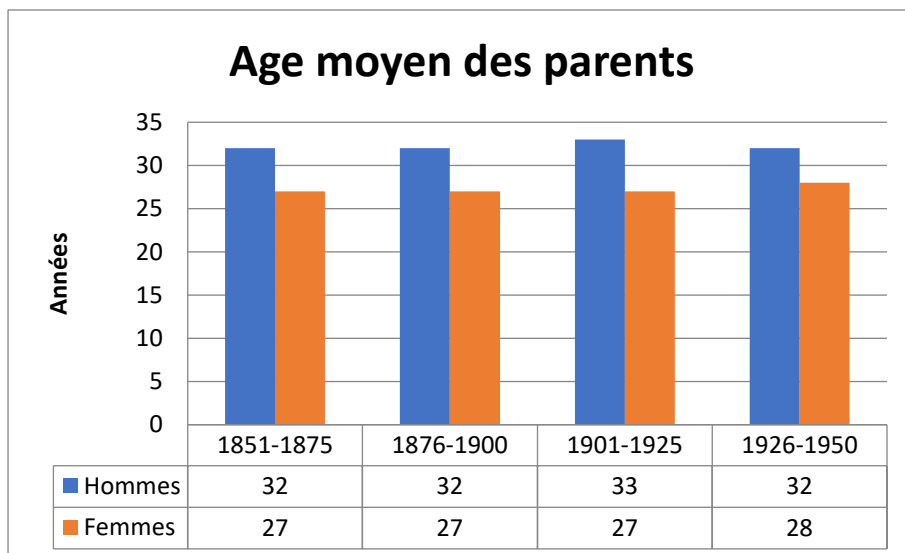
*4° Deux douzaines de draps et une douzaine de chemises*

*Fait à Varennes le 27 novembre 1932*

*Henri Debord  
Bonnefond  
Alexandrine*

#### **4- Autres constatations concernant les naissances**

##### **- Âges des parents**



Peu de choses à ajouter à ce tableau, dont la caractéristique est une remarquable stabilité. Que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, l'âge moyen reste

pratiquement le même sur un siècle, 32 ans chez les hommes, 27 ans chez les femmes, et l'écart homme femme reste, lui aussi, à peu près constant (autour de 5 ans). Aujourd'hui en France, cet âge est légèrement supérieur chez les femmes, 30 ans, mais il n'est pas donné pour les hommes. On nous dit simplement qu'il est supérieur à celui des femmes, et que de plus en plus d'hommes redeviennent pères à des âges tardifs.

Essayons comme pour les mariés de cerner les âges extrêmes de la paternité et de la maternité.

### **Les parents les plus âgés :**

Chez les hommes, on trouve 3 pères de 65 ans et plus : en 1867 Pierre Terrailon, sabotier au Bourg a 66 ans quand naît son fils Louis ; en 1876 Etienne Mazure, colon (métayer) à la Ville du Bois a 67 ans (c'est le record !) quand naît son fils François, et François Ducourtioux, cultivateur à Anchaud en a 55 quand naît Sébastien en 1871. Les épouses ont respectivement 40-33 et 26 ans.

Chez les femmes, les trois mères les plus âgées ont toutes 46 ans. En 1869 Gabrielle Chudet donne le jour, à La Montagne, à Marie Françoise Luquet. En 1883 Jeanne Jouanethon donne naissance, au Chez, à Hippolyte Demay. Enfin en 1887 Marie Glomaud donne la vie, aux Fayes, à Victorine Bourdu. Les pères sont respectivement âgés de 50, 60 et 57 ans. Tous sont cultivateurs.

Les deux remarques que l'on peut faire sont les suivantes : d'une part les naissances tardives se produisent presque toutes avant 1900 (le phénomène devient rare au delà) ; d'autre part les vieux messieurs ont des enfants avec des épouses beaucoup plus jeunes qu'eux. Par contre les dames d'âge mûr

enfantent avec des messieurs qui ne sont plus de la première jeunesse. Loi naturelle oblige certes, mais les pesanteurs sociales ne sont certainement pas absentes.

### **Les parents les plus jeunes :**

Les jeunes pères, c'est-à-dire de 20 ou 21 ans se rencontrent dans les deux périodes, mais ils ont tendance à devenir un peu plus nombreux après 1900 (3 entre 1851 et 1900, 6 entre 1901 et 1950). Ils épousent des jeunes filles de leur âge.

Les jeunes mères, c'est-à-dire âgées de 18 ans ou moins, sont nombreuses : 49 au total. Mais leur nombre se raréfie avec le temps, 16 seulement après 1900 contre 33 dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle. Les plus jeunes, âgées de 15 ou 16 ans ne sont que 5 (2 de 15 ans et 3 de 16 ans). Dans l'immense majorité des cas, les jeunes mères n'ont épousé ni des très jeunes hommes, ni des hommes d'âge mûr, mais des jeunes hommes de 23 à 27 ans. Une constatation un peu étonnante apparaît si l'on décortique un peu plus en détail les données. Alors que les filles-mères sont rares chez les très jeunes mamans avant 1900 (2 sur 33), elles sont beaucoup plus nombreuses après (7 sur 16) (ce qui en pourcentage fait 6% dans le 1<sup>er</sup> cas et 44% dans le 2<sup>ème</sup>). Comme si ces maternités précoces au 20<sup>ème</sup> siècle étaient moins désirées, et plus subies. Mais approfondissons le cas des jeunes mères du 19<sup>ème</sup> siècle.

On pourrait croire que ces très jeunes femmes, prématurément mères, et encore plus précocement mariées, étaient probablement des jeunes filles ignorantes, facilement manipulables. On ne peut rien dire de leur caractère, on l'ignore, mais ce qui est extrêmement surprenant c'est que leur niveau d'instruction était nettement supérieur à la moyenne. Toutes, à l'exception d'une seule, ont apposé leur signature au bas de leur acte de mariage. Or, si l'on prend les limites de notre étude précédemment exposée (P 71), sur la période 1863-1902, pour les jeunes mariées sannatoises, le taux de signatures était en moyenne de 71% (et probablement moins si on prenait exactement la période 1851-1900). Pour les jeunes mères de 18 ans ou moins, il frôlait les 100% (96%).

On pourrait également penser que des hommes plus âgés ont abusé d'elles et qu'un mariage rapide était venu régulariser une situation déshonorante, autrement dit que la jeune fille attendait un bébé non désiré. Et bien non, encore une fois non. Si naissances assez rapides il y eut bien, elles furent



extrêmement rares. 3 seulement au total, et même une seule sur la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, survinrent avant un délai de 9 mois. Quasiment aucune jeune fille ne dut aller devant Monsieur le Maire pour «réparer une faute» comme l'on disait autrefois. Par contre le désir de maternité devait être réel, on rencontre souvent le cas d'un mariage hivernal et d'une naissance qui arrive dès l'hiver suivant, en même temps que revient le papa maçon. Enfin on peut remarquer que davantage que les autres, ces jeunes filles se sont mariées avec des jeunes hommes qui habitaient la commune, ou des villages extérieurs proches. Tout cela amène à penser que ce n'est pas par soumission que ces jouvencelles ont convolé et enfanté si jeune, mais tout simplement, parce qu'elles étaient éprises d'un garçon, que sans doute, elles connaissaient...et aimaient, depuis longtemps. N'est-ce pas plus beau de l'imaginer ainsi !

#### - **Mode des prénoms**

Au 20<sup>ème</sup> siècle les prénoms connaissent une grande diversité et il est de peu d'intérêt d'en dresser le palmarès. Par contre, pour la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle se dégagent des grandes tendances qu'il est intéressant de souligner. Ceci est particulièrement vrai chez les filles où un prénom domine outrageusement, Marie. Entre 1851 et 1900 le prénom de la mère du Christ est donné à 290 petites filles, auxquelles il faut ajouter les prénoms composés qui contiennent Marie, soit 121 (aux premiers rangs desquels on trouve Marie-Virginie, Marie-Louise et Marie-Antoinette). On peut y adjoindre la version latine et internationale Maria, soit 18. Cela représente respectivement 38%,16% et 2% des enfants de sexe féminin, soit au total 56%. Plus d'une fillette sur deux s'appelait Marie. Mais cette énorme suprématie s'éroda progressivement avec le temps. Ainsi, si l'on considère les 5 décennies de ce demi-siècle, pour l'ensemble des « Marie », le pourcentage passe successivement de 68% pour la décennie 1851-1860, à 57%, puis 58%, 50% pour finir à 41% dans la décennie 1891-1900. Les autres prénoms féminins qui apparaissent le plus souvent, mais très loin derrière, sont dans l'ordre Anne (28), (mais 40 avec sa variante Annette), Françoise (23), Amélie (21) et Antoinette (17).

Chez les garçons, aucun prénom ne se détache aussi nettement que Marie, mais cinq font la course en tête : François (82), plutôt populaire au début de la période, Jean (67), auquel on peut ajouter les prénoms composés dont Jean est le premier terme (39) (dont 25 Jean-Marie). Ce qui placerait Jean au total

en tête (avec 106), Marien (58), Louis (50), et Antoine (47). Le prénom Jules, si répandu chez les grands leaders républicains de l'époque apparaît peu, choisi seulement 15 fois sur tout le demi-siècle. Globalement les parents sannatois utilisaient déjà une assez grande variété de prénoms : 23 prénoms chez les filles, 26 chez les garçons sur l'ensemble de ces 50 années sont choisis au moins 5 fois par les parents. Et ce nombre de prénoms est même supérieur si l'on ajoute les composés de Marie et de Jean.

Autre constatation que l'on peut faire, la très grande permanence d'un prénom dans certaines familles, chez les garçons notamment, le plus souvent en sautant une génération. On donne volontiers au petit-fils le prénom de son grand-père. Toutefois la transmission peut se faire dès la génération suivante, au bénéfice du fils aîné.

#### - **Fréquences des noms de famille**

Des prénoms, passons aux noms, et cherchons à savoir quels étaient les patronymes, (les noms de familles), les plus répandus dans notre commune. On regroupera les noms à l'orthographe voisine, dont la distinction est due, dans la quasi-totalité des cas, à une faute d'orthographe qui s'est perpétuée. L'orthographe des noms était tellement aléatoire autrefois, que dans une même famille, le père, et les enfants, ou certains enfants, pouvaient avoir une orthographe de leur nom différente, ou qu'un même individu pouvait voir varier l'orthographe de son nom d'un acte d'état-civil à l'autre. Naître sous une orthographe et mourir sous une autre n'était pas rare ! Plus extravagant encore, le cas est certes peu fréquent, mais cela s'est produit, à certains enfants pouvait être donné pour nom... le prénom du père. (Ainsi certains « Gayet », à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, sont devenus des « Nicolas » !). Pour ne pas ajouter à la confusion, ne parlons pas des prénoms où l'utilisation d'un autre prénom que le premier inscrit à l'état-civil était d'un usage courant, quand ce n'était pas carrément un prénom qui n'y figurait pas du tout. A l'extrême rigidité d'aujourd'hui, on préférait une certaine fantaisie en ce temps-là !

Si l'on dresse la liste des 2106 enfants nés à Sannat entre 1851 et 1950, on constate que la fréquence des patronymes est la suivante :

Apparaissent de **10 à 19 fois** : André, Aubert, Ballet, Barthonnet, Boucher (Bouchet), Bougerol (Bougerolle), Bourdu (Bourdut), Boussageon, Bussière, Chartron (Chatron), Chirade, Cluzet, Coury, Daguët, Debord, Demay, Depoux, Descout, Ducourtioux, Dumas, Duméry, Dupeyrat, Gayet, Gounon, Hervet,

Hygonnet, Jamot, Jouandanne (Jouandane), Jouannique (Jouanique), Lacombe, Lanouzière, Luquet, Mazure, Menut, Michon, Nicolas, Nore, Pinthon (Pinton), Raynaud, Rouchon, Rouffet, Simonnet (Simonet), Soulier, Tinet, Trépardoux, Valluche.

**De 20 à 29 fois :** Bonneau (Bonnaud), Boudet, Chéneby (Chénebit), Couturier, Danchaud, Delage, Fougère, Gatier, Giraud, Lothe (Lhote, Lhotte), Miallot, Mourlon, Rayet, Terrier.

**De 30 à 39 fois :** Doucet (36), Parry (Paris) (36), Vertadier (37)

**De 40 à 49 :** **Glomaud** (Glomeaud, Glomot) (49)

**De 50 à 59 :** **Velut** (51)

**De 60 à 69 :** **Malterre** (68) (dont 48 Malterre et 20 Maleterre).

*Aux 66 patronymes cités (en ne comptant qu'une fois les patronymes à l'orthographe voisine), il faut ajouter les 252 patronymes qui apparaissent moins de 10 fois. Cela signifie, toujours en apparentant les noms à l'orthographe voisine, que c'est au total 318 noms de famille qu'ont portés les enfants nés à Sannat durant ce siècle. Cela fait une moyenne d'un peu plus de 6 enfants (6,6) nés sous le même nom. Ce chiffre donne sans doute un aperçu du brassage de la population, mais il faudrait pouvoir le comparer à ceux d'autres lieux. Est-ce l'indice d'un brassage important ou d'un brassage faible ? Étant entendu qu'il ne donnerait qu'une idée du brassage de ceux qui donnaient leur nom, dans l'immense majorité des cas, les hommes. Le peu d'éléments de comparaison que nous avons trouvés ne permettent pas d'affirmer avec certitude quoi que ce soit, mais on peut penser que le brassage était probablement plutôt important pour une commune rurale.*

**Jean-Pierre Buisson**

**Avec la collaboration de Chantal Aubert, Pierrette Buisson, Martine Chanudet, Anne-Marie Maleterre Delage, Simone Grange, Nicky Marnat, Marie-Claire Rouffet, Pierre Mongour pour la saisie des données fournies par les registres d'état-civil et les fiches matricules.**